

Grave accident de la route à Oued Djemaa (Relizane)
Un mort et 17 blessés dans une violente collision

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7331 - MARDI 11 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

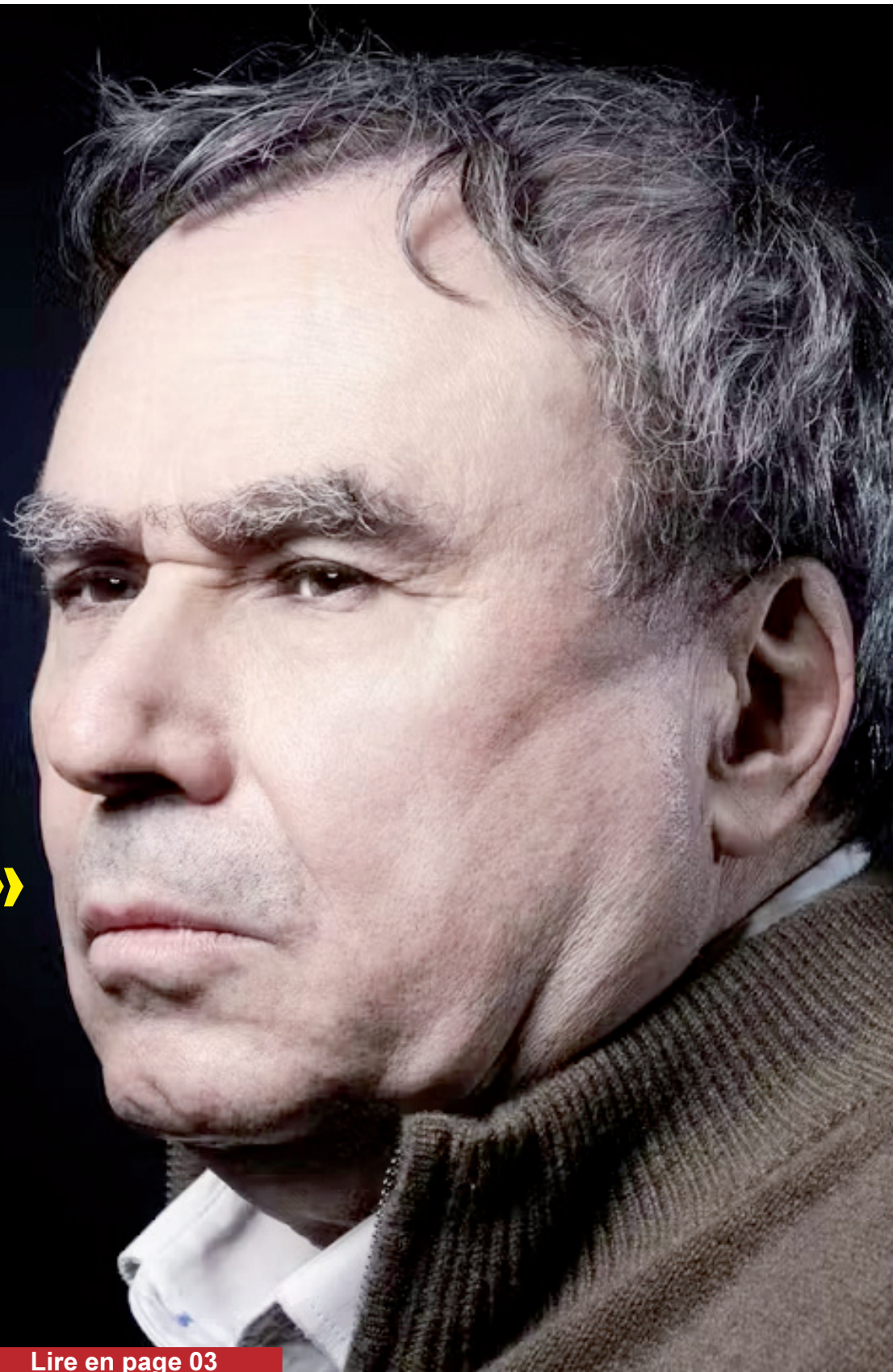
Salon international de la pêche
et de l'aquaculture à Oran

**20.000 visiteurs
et signature
de plusieurs accords**

P04

Benjamin Stora à propos
de l'occupation française
de l'Algérie

**«Rétablir
les faits
et la vérité»**



Lire en page 03

ORAN

P07

La tendance a augmenté ces dernières années à Oran
Comité de quartier ou revendicateur de logement?

CHU d'Oran
**Les 3èmes Journées de médecine interne
à la mi-novembre**

Oued Tlélat et Mers El Hadjadj
02 cadavres découverts dans 02 appartements

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Salon international de l'artisanat (SIAT)

Mme Meddahi inaugure la 26ème édition

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé, dimanche à Alger, l'ouverture de la 26ème édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), placé sous le slogan «Artisanat algérien: patrimoine, authenticité et créativité artistique». S'exprimant à l'ouverture de cette manifestation au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, la ministre a affirmé que cette édition «re-

flète l'attention particulière que l'Etat accorde à l'artisanat dans un contexte national marqué par le renouvellement de la vision économique adoptée par les hautes autorités du pays». Soulignant que l'artisanat est devenu «l'un des piliers essentiels pour dynamiser le tourisme intérieur et un levier économique créateur de richesse et d'emplois», Mme Meddahi a précisé que le travail de l'artisanat «est bien plus qu'une simple activité économique, puisqu'il incarne l'identité culturelle et le patrimoine vivant du pays».

Algérie-Singapour

Examen des moyens de développer les relations commerciales et économiques

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a reçu, dimanche, l'ambassadeur non résident de la République de Singapour à Alger, M. Mohammad Alami Musa, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer les relations commerciales et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre a souligné l'importance de créer un Conseil d'affaires algéro-singapourien, pour servir de cadre institutionnel permanent à même de consolider les

partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, adressant par là même une invitation officielle aux entreprises singapouriennes pour participer au Salon afro-arabe sur les technologies industrielles 4.1, prévu en Algérie en 2026, a précisé la même source. De son côté, l'ambassadeur a exprimé la volonté de son pays d'approfondir la coopération commerciale avec l'Algérie, affirmant la disponibilité des entreprises singapouriennes à travailler selon une vision commune fondée sur le principe d'intérêt mutuel et du partenariat gagnant-gagnant, selon le communiqué.

Conseil des ministres arabes de la Justice

Boudjemaa participe au Caire à la 41ème session

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, vice-président du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice, M. Lotfi Boudjemaa, prendra part, mercredi prochain au Caire (Egypte), aux travaux de la 41e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Avant cette session, M. Boudjemaa participera également mardi à la 75e réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice. L'ordre du jour de cette session prévoit "14 points portant sur des thématiques importantes, dont l'examen de la Convention arabe de lutte contre le terrorisme et de la Convention arabe de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", précise le communiqué. Dans le même cadre, le Conseil "se penchera

également sur la Convention arabe relative à la réglementation du statut des réfugiés dans les pays arabes ainsi que sur le projet de Convention arabe sur la protection des données à caractère personnel, une proposition soumise par l'Algérie", ajoute la même source. Le Conseil discutera aussi du sujet de "l'unification des législations arabes", à travers "l'examen de projets de lois types, concernant la loi arabe type pour la prévention du discours de haine, la loi arabe unifiée sur la lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, la loi arabe type sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées dans les pays arabes, ainsi que la loi arabe type sur la protection des enfants contre le recrutement dans les conflits armés, également proposée par l'Algérie".

Energie

Adjal préside une réunion consacrée à la numérisation du secteur

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche au siège du ministère, les travaux d'une réunion consacrée au dossier de la numérisation du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue en présence de cadres centraux du ministère, ainsi que d'experts en la ma-

tière relevant du groupe Sonelgaz, il a été procédé à l'examen de "l'état des systèmes informatiques au niveau de l'ensemble des services du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, en vue de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route relative à la numérisation du secteur", précise le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

 EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

 Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

 Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

 Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

 Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

 Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

 «Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

 Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

 E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

 agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

 Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

 Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Benjamin Stora à propos de l'occupation française de l'Algérie

«Rétablir les faits et la vérité»

Par B.Habib

Réécrire l'histoire et reconstruire la mémoire, la France officielle en est aujourd'hui interpellée plus que jamais. Entre Alger et Paris, la question de l'histoire et de la mémoire a toujours soulevé les passions et les débats. Mais ce que n'admet toujours pas la France est la révolution algérienne anticoloniale. Une vérité que ne reconnaît pas la France encore moins si elle reconnaît ses crimes et tortures commise durant 132 ans d'occupation de l'Algérie. Dès lors qu'il devient évident voire incontournable de rétablir les faits réels autrement évoqués par le colonisateur. C'est une nécessité absolue pour asseoir à nouveaux des «ponts» justes entre les deux pays. C'est d'ailleurs une des revendications réitérée maintes fois par les historiens des deux rives afin que l'Algérie et la France puissent aller de l'avant dans l'intérêt des deux peuples pour regarder l'avenir sans encombre ni répugnance. L'un des historiens emblématiques français qui a marqué la

scène de la question mémorielle par la qualité de ses écrits objectifs et impartiaux, n'est autre que Benjamin Stora pour qui des lobbies et des groupes d'extrême droite œuvrent à enterer la question de la revendication algérienne sur la repentance de la France coloniale. Plusieurs historiens et chercheurs de renom sont unanimes à reconnaître qu'il n'y a pas de crise franco algérienne mais plutôt et bel et bien une crise algéro-française pour la simple et pure raison que c'est toujours la France qui tourne le dos à l'Algérie et fabrique les désaccords quand il s'agit de questions stratégiques politiques à faire valoir entre les deux pays, comme l'immigration ou encore la question mémorielle qui divisent jusqu'à aujourd'hui certains cercles politiques français, dont l'extrême droite beaucoup plus préoccupée par les postes politiques que par l'intérêt des français. L'extrême droite qui incarne la «fausse doublure» de ce qui se décide autour de la question mémorielle pourtant confiée aux historiens seuls des deux pays, cherche continuellement à semer le discrédit

sur la question fondamentale qui entre dans la normalisation des relations entre l'Algérie et la France pour édifier un avenir de paix. Revenant à la charge sur cette question cruciale et décisive, Benjamin Stora a affirmé, dimanche soir, la nécessité d'une reconnaissance officielle par la France de ses crimes coloniaux commis en Algérie, marqués notamment par les massacres d'Algériens et la dépossession des terres, un pan de l'histoire que certains cercles de la classe politique française tentent de remettre en cause. Intervenant à la chaîne algérienne Al24news, l'historien français, qui avait été pris à partie par l'extrême droite française et les nostalgiques de "l'Algérie française", pour ses écrits lucides et ses prises de position contre la colonisation française dans la question mémorielle, a expliqué qu'il faut construire patiemment de nouveaux ponts entre le deux rives, à travers un travail sur l'histoire, en rappelant le processus lancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avec la création de la Commission mixte algéro-française Histoire et Mémoire. Evoquant la chronologie des terribles années de l'occupation française de l'Algérie (1830-1962), Benjamin Stora a rappelé que cela a été marqué par la dépossession des Algériens de leurs terres, les vols et les massacres d'Algériens, ce qui a constitué des crimes contre l'humanité. Des crimes qui ne sont pas dans "les manuels scolaires des Français", a-t-il déploré. "La France a passé sous silence" cette période tragique, a-t-il ajouté, expliquant qu'il faut reconstruire cette histoire pour qu'elle soit accessible aux Français".

A ce propos, il a cité la question des archives qui doivent être accessibles pour les historiens des deux rives. M. Stora a en outre affirmé avoir subi des attaques de certains cercles de la classe politique en France, notamment de l'extrême droite qui veut remettre en cause le passé colonial de la France et ses crimes en Algérie. Ceux "qui ne voulaient rien entendre sur les massacres d'Algériens" et sur les explosions nucléaires... "Maintenant, il faut voir ce qu'on peut faire" pour rétablir les faits et la vérité sur l'occupation française de l'Algérie, a-t-il dit.

Débats autour des dispositions du projet LF 2026 à l'APN Changements au Code des impôts directs et taxes assimilées

Par Nadira FOUHAD

La qualité de vie, la santé, les investissements, la bureaucratie, l'agriculture, les problèmes de transport et les impôts sont autant de thèmes qui asphyxient le quotidien des citoyens et qui ont soulevé les interrogations des élus lors des débats, hier, autour du projet de loi de Finances 2026, présenté par le ministre des Finances, dimanche. De nombreux élus ont déserté l'hémicycle, «par insouciance», disent certains, puisque cette indifférence se traduit par les préparatifs des futures élections législatives. Néanmoins, les débats autour des dispositions du projet de loi de Finances ont tous convergé vers un dénominateur commun qu'est le volet social et le pouvoir d'achat. Le député Kouira Mahdi a, dans ses interrogations, montré son satisfecit pour l'annulation des impôts pour la préservation de la paix sociale conformément aux orientations du premier magistrat du pays. Les investisseurs se heurtent à des blocages continus concernant la concrétisation de leurs projets et ce en dépit des discours d'incitation des pouvoirs publics. Sadek Salim focalise sur l'aspect social et la dimension sociale car ce budget alloué reste insuffisant pour le vécu et le quotidien des citoyens d'où l'absence des ingrédients pour assurer une qualité de vie. Les régions de l'Ouest d'Alger baignent encore dans la totale déliquescence et ce depuis les inondations de 2003. La situation précaire des pêcheurs des ports de Tipaza et régions limitrophes leur font subir les affres du quotidien en dépit du cachet touristique de ces régions. La séance de la matinée de lundi, a été ponctuée par des absences répétitives des députés portés sur la liste d'interrogations. Certains élus étaient plus audacieux en annonçant que le projet en question n'est qu'une montage de chiffres alors qu'il est censé

être un pacte social entre le peuple et l'Etat. «Voilà la boussole qu'il faut suivre dans la réalité» s'est interrogé un député, après avoir énuméré une série d'entraves administratives et bureaucratiques concernant l'investissement des jeunes. Le député Ali Mboul-dji a, lui aussi, axé son intervention sur le budget de ce projet de loi vu les revendications et le ras le bol des citoyens de l'extrême Est du pays surtout en ce qui concerne le chômage. Le député du MSP a passé au peigne fin les injustices envers les citoyens dans plusieurs domaines dont le logement et le pouvoir d'achat et surtout concernant l'impérative urgence d'augmentation des salaires. Le député Rendiste de Tlemcen, Boumediène Mimoun, a consacré toute son intervention sur le volet et la dimension sociale et sur l'opacité entourant l'avenir des étudiants. La problématique de chômage dans la wilaya d'Oran a été abordé par lui en interpellant le ministre des Finances sur les auberges sportives des jeunes, sur le problème de ?logement à Oran, le problème de l'école de police de Gdyl, les écoles dans les différents cycles et l'absence de commodités, le tourisme, les fléaux sociaux à Oran, etc... Le PLF 2026 s'inscrit dans un contexte de reprise économique modérée selon son initiateur puisque la croissance est projetée à 4,1 % en 2026. Il entend concilier les impératifs budgétaires, améliorer les ressources de l'État et des caisses sociales avec des mesures visant à encourager l'investissement, la formation, l'inclusion sociale et la transition vers des pratiques fiscales plus modernes. Le projet de loi de finances 2026 apporte plusieurs changements au Code des impôts directs et taxes assimilées (CIDTA). Ces réformes visent surtout à simplifier la vie des contribuables, à moderniser l'administration fiscale et à sécuriser les recettes de l'État selon son préambule.

Projet de la loi de finance 2026 Soutien à l'investissement en vue de la diversification de l'économie nationale

Dans son analyse du projet de la loi de finance (PLF) 2026, M.Mahfoud Kaoubi, analyste économique et financier, a estimé que le texte traduit la poursuite des efforts de l'Etat dans le soutien à l'investissement en vue de la diversification de l'économie nationale, «plus particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des nouvelles technologies». M. Kaoubi, qui s'exprimait ce matin à l'émission L'invité du jour de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a expliqué que le texte «s'appuie sur la nécessité de maintenir la stabilité fiscale et ne pas imposer de nouveaux impôts». Au contraire, «l'effort est fait en vue d'encourager l'investissement et la mobilisation du capital pour qu'il soit réinvesti», a-t-il dit. Illustrant ses dires par des chiffres, il ajoute: «en témoigne la révision à la baisse de l'IRG (impôt sur le revenu global) sur les dividendes qui passent de 15% à 10% dans ce projet de loi». Il cite également les différentes bonifications des taux d'intérêt et exonérations déjà effectives comme mesures incitatives à l'investissement dans les secteurs productifs. Il relève, en revanche, que ces efforts ont nécessairement un coût en matière de fiscalité et de collecte de l'impôt au regard des besoins croissants en matière de transferts sociaux et de soutien aux couches sociales les plus vulnérables. Ceci même si le projet de loi «a été élaboré dans un contexte économique marqué par une croissance économique se situant autour de 3%, restée positive durant les quatre dernières années». L'invité de la Radio souligne toutefois que «malheureusement, le retour sur investissement n'est pas très significatif en matière de ressources fiscales» car «la contribution des entreprises, notamment en matière d'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés) n'est pas assez dynamique», déplore-t-il.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les vérités de Benjamin Stora

Benjamin Stora un juif français pied noir, donc d'origine algérienne. En tant qu'historien, il n'a jamais perdu le fil d'appartenance à ce pays, qu'il considère comme le pays de ses ancêtres. Dans ses écrits, il n'a jamais tenté de jouer au farfelu négationniste par rapport au récit historique traitant de l'époque de l'Algérie coloniale ou française, contrairement à son coreligionnaire le pingouin Eric Zemmour. Dans ses déclarations écrites ou verbales au sujet des réalités historiques traitant la colonisation, il a tout de même essayé de se positionner au juste milieu. En tous les cas, il a tout le temps réfuté le point de vue propre à la thèse colonialiste. C'est-à-dire rabâcher sur une hypothétique mission civilisatrice de la France en Algérie et dans les autres pays ex-colonisés par Marianne. Selon lui, La guerre de libération est passée sous silence, dans les manuels scolaires en France... A notre avis, c'est normal, l'on n'oserait pas briser dans l'imaginaire des enfants Français, cette image idéale selon laquelle leurs braves et invincibles ancêtres étaient partis, outre-mer, en mission afin de civiliser les peuples indigènes ancrés de plein pied dans leurs modes de vie sauvage. En Algérie, ce sont des tribus entières qui ont été exterminées. Voilà, la mission civilisatrice de leurs braves ancêtres !!! Stora ajoute, toutefois, que "la connaissance de l'histoire est nécessaire à la reconnaissance et l'apaisement des mémoires"... il avait absolument, raison sur ce point, celui de débarrasser les mémoires des préjugés et des idées toutes faites, notamment, celle préconisant qu'en fait, c'est le vainqueur qui va se charger par lui-même d'écrire l'Histoire, dictée par son égocentrisme et ses fantasmes narcissiques...et !!!...parfois inspirés par sa folie des grandeurs... donc, le vaincu, le pauvre, il va se limiter à subir ce qu'avait rédigé le vainqueur comme vérités incontournables voire indiscutables... Pourquoi ? Parce que le vainqueur a toujours raison, il ne se trompe jamais, voyez-vous !!! Mais, cette fois, il est clair que les jeux et les enjeux ont changé...il n'est plus impératif de se tenir comme une poule mouillée devant un responsable français. Voilà, pour la simple raison qu'il est français...L'histoire controversée de Sansal était une grande épreuve pour le gouvernement algérien, afin de prouver sa capacité de résister aux chantages et aux immixtions des milieux de la droite française ayant investi dans le dossier de Sansal... si les français veulent «apaiser les mémoires –comme dit plus haut», et bien la question est simple. Il leur suffirait de garder les pieds sur terre...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La guerre énergétique

Après des mois d'accalmie relative, le marché pétrolier mondial retrouve sa complexité géopolitique habituelle. Depuis la fin de l'été, le baril de Brent évolue dans une fourchette étroite de 60 à 70 dollars, un équilibre précaire qui reflète tout à la fois la surabondance de l'offre et les incertitudes géopolitiques. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), un excédent de quatre millions de barils par jour pourrait peser sur les cours en 2026, tandis que l'OPEP parie encore sur une demande robuste tirée par l'Asie. Ce fragile statu quo a permis au président américain Donald Trump de reprendre la main sur un dossier explosif : les sanctions pétrolières contre la Russie. Le 22 octobre, Washington a durci les restrictions visant Lukoil et Rosneft, deux géants représentant près de 5 % de la production mondiale, estimant que le marché pouvait absorber le choc. Trois semaines plus tard, nouvelle volte-face : Trump accorde à la Hongrie une dérogation d'un an sur ces mêmes sanctions, selon Energynews.pro. En échange, Budapest s'est engagée à acheter pour 600 millions de dollars de gaz naturel liquéfié américain, un compromis à la fois commercial et diplomatique. Le Premier ministre Viktor Orbán, qui entretient une relation étroite avec l'ancien président, a salué une «victoire pour la sécurité énergétique hongroise». Mais pour de nombreux observateurs, cette exemption affaiblit la cohésion occidentale. Comme le rapporte Économie Matin, des responsables européens redoutent qu'un tel geste «ne fracture l'unité du front anti-Moscou». La sénatrice américaine Jeanne Shaheen a d'ailleurs résumé la contradiction : «L'Europe s'efforce de rompre ses liens énergétiques avec la Russie, mais les actions de la Hongrie sapent la sécurité collective». Cette décision intervient alors que la guerre en Ukraine s'intensifie sur le front énergétique. Moscou a frappé les infrastructures ukrainiennes, tandis que Kiev cible désormais les champs pétrolifères et ports russes. D'après l'expert militaire Roger Housen à HLN, «l'énergie est devenue le cœur de la guerre». Dans ce contexte, l'exemption accordée à Budapest apparaît comme une petite victoire pour le Kremlin, offrant une respiration financière bienvenue. Sur le plan des marchés, les traders restent prudents : le Brent se stabilise autour de 64 dollars, selon Investing.com, soutenu par l'espoir d'une reprise américaine après la fin du shutdown. Mais si la surabondance anticipée par l'AIE se confirme, la trêve actuelle pourrait vite voler en éclats.

Production d'électricité et préparatifs pour l'été 2026
Adjal préside une réunion pour examiner l'état d'avancement des projets

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvables, M. Mourad Adjal, a présidé, dimanche à Alger, une réunion avec les responsables du groupe "Sonelgaz", consacrée à l'examen de dossiers importants, notamment l'avancement des travaux de plusieurs projets de production d'électricité et les préparatifs pour l'été 2026, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui intervient dans le cadre du suivi du plan d'action relatif au dossier de production d'électricité et à l'amélioration de la qualité du service public à travers tout le territoire national, a été tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres. Le ministre s'est réuni avec les cadres dirigeants du groupe "Sonelgaz", afin de débattre de plusieurs dossiers importants, notamment ceux liés à l'état d'avancement des travaux relatifs à l'exécution des projets de production d'électricité et des préparatifs pour l'été 2026, lit-on dans le communiqué. Après avoir écouté plusieurs exposés présentés par les responsables de l'activité à "Sonelgaz", M. Adjal a donné des orientations portant notamment sur la nécessité "d'accélérer la cadence d'exécution et sur la qualité de réalisation", précise le communiqué.

CNEP-Banque - Cash Assurances

Partenariat pour la commercialisation de produits d'assurance

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) et la société Cash Assurances ont lancé, dimanche à Alger, un partenariat pour la commercialisation de produits d'assurance liés aux risques sur les biens immobiliers. En vertu de ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les deux parties en 2024, la CNEP-Banque assurera la commercialisation du produit d'assurance contre les catastrophes naturelles (Cat-Nat) et du produit d'assurance multirisque habitation (MRH) à travers ses différentes agences commerciales. Ainsi, les clients de la banque publique bénéficiant de crédits immobiliers pourront automatiquement souscrire à la couverture d'assurance de Cash Assurances contre les risques liés aux catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, tempêtes, glissements de terrain, etc.), tandis que l'assurance

multirisque habitation couvrant l'incendie, les dégâts des eaux, le vol, la responsabilité civile et l'assistance à domicile sera proposée de manière optionnelle à l'ensemble des clients. Cette initiative vise globalement à protéger les actifs immobiliers, à faciliter l'accès aux services d'assurance, à contribuer à l'inclusion financière et à renforcer la part du secteur des assurances dans le produit intérieur brut (PIB). Dans un premier temps, ces produits seront commercialisés dans 36 agences de la CNEP-Banque avant leur généralisation à l'ensemble du réseau bancaire, qui compte 230 agences réparties à travers les wilayas du pays, selon les explications fournies à cette occasion. Dans une déclaration à la presse, le directeur général de la CNEP-Banque, Sid Ahmed Bouziani, a indiqué que ce partenariat s'appuie sur l'expérience de la banque publique dans le domaine du financement immobilier, rappe-

lant qu'elle gère actuellement plus de 300.000 crédits immobiliers en cours. De son côté, la PDG de Cash Assurances, Wided Belhouchet, a affirmé que ce nouveau partenariat permettra de proposer des solutions d'assurance à plus grande échelle et de les rapprocher davantage des clients grâce au réseau de la CNEP-Banque. L'événement a également permis de présenter le bilan d'activité des deux institutions pour l'année 2024. Selon les données communiquées, la CNEP-Banque a enregistré en 2024 un total bilan de 2100 milliards DA, avec un résultat net de 22 milliards DA. A la fin de la même année, le nombre de comptes ouverts au sein de la banque a dépassé 9 millions, dont 650.000 abonnés aux services de banque à distance. Quant à Cash Assurances, elle a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 21 milliards DA et un résultat net supérieur à 1,8 milliard DA, a-t-on indiqué.

Mohand Allouche

«Les diplômes des universités sont orientés vers l'économie»

Le sous-directeur de la pédagogie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohand Allouche, a indiqué ce lundi sur les ondes de la chaîne 2 de la Radio algérienne que «l'Algérie a développé 76 plateformes numériques pour booster l'enseignement supérieur, et ce dans chaque spécialité», affirmant que «le ministère a totalement numérisé les œuvres universitaires (transport, hébergement, restauration et bourses des étudiants)». Intervenant à l'émission «Inebgui Nesbah» (Invité de la matinale) à l'occasion de la Journée mondiale du développement de la science au profit de la paix dans le monde, une journée instituée en 2023 par l'ONU, proclamant la dé-

cennie 2024-2033 comme une décennie des sciences au service de la paix dans le monde, célébrée le 10 novembre de chaque année, M. Allouche affirmé que «l'université algérienne est devenue un espace d'innovation, et tous les diplômes sont pratiquement orientés vers l'économie et la microentreprise. Aujourd'hui, il n'est plus question de former des futurs chômeurs». Citant les 100 projets innovants qui sont brevetés au niveau des universités algériennes, M. Allouche dira que le ministère a créé de nouvelles filières orientées vers notamment l'intelligence artificielle, le dessalement d'eau de mer, l'hydrogène, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, outre sept réseaux thématiques, car, explique-t-il,

«le défi est de répondre aux exigences du développement durable et de partager les sciences entre les nations et les peuples dans le cadre de l'agenda de 2050. Aujourd'hui, l'université algérienne doit orienter ses programmes et ses formations vers la souveraineté». Dans ce sens, M. Allouche a affirmé que, dans le cadre de cette journée, «l'Algérie a fait des pas importants notamment envers les pays maghrébins et africains». Du reste, M. Allouche a annoncé l'organisation, le 12 novembre prochain, un concours de doctorat dans l'informatique quantique pour 51 places. «Ce sera une sorte d'école doctorale composée de plusieurs établissements, dont Sétif 1, Constantine 2, Jijel, Boumerdes et Oran 1».

Salon international de la pêche et de l'aquaculture à Oran

20.000 visiteurs et signature de plusieurs accords

Les travaux de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025) se sont clôturés, dimanche soir à Oran, avec un bilan de 20.000 visiteurs et la signature de plusieurs conventions de partenariat. Organisée sur quatre jours sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette manifestation économique a connu une participation record avec 180 exposants et 20.000 visiteurs, mettant l'accent sur la dimension d'investissement et d'innovation dans le secteur. Lors de la cérémonie de clôture, trois conventions ont été signées entre la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et respectivement l'Entreprise publique économique de pêche et d'aquaculture, la Caisse nationale de mutualité agricole

(CNMA), et la startup "Fish Dz", s'ajoutant à cinq autres accords conclus durant le Salon. Le Directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture au ministère, Miloud Tariaa, a souligné dans son allocution que cette édition "n'a pas été seulement un espace d'exposition des produits et des capacités nationales, mais surtout une plateforme de partenariats et d'accords d'investissement, couronnés par des résultats positifs au cours des journées du Salon". L'édition 2025 a été marquée par la participation d'honneur du Sultanat d'Oman, représenté par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau, Saoud Ben Hamoud Ben Ahmed Al-Habsi, accompagné de cadres de son département et de plus de sept entreprises omanaises activant dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Le programme du Salon a comporté dix ateliers scientifiques et techniques por-

tant sur la transformation numérique, la valorisation des produits halieutiques, la construction navale, les systèmes de suivi des navires et le soutien à l'entrepreneuriat. M. Tariaa a également mis en avant la forte participation des startups, au nombre de plus de 38, les qualifiant de "nouveau moteur pour le renforcement de la sécurité alimentaire et le développement du secteur". La plupart ont bénéficié d'une participation gratuite, soutenue par les organisateurs. Les participants ont eu l'occasion de s'informer sur l'état d'avancement des programmes du secteur et de proposer des solutions innovantes aux problèmes rencontrés par les professionnels, notamment à travers plus de 18 rencontres bilatérales entre institutions publiques, startups, entreprises économiques et opérateurs privés, centrées sur les opportunités d'investissement dans la pêche et l'aquaculture.

Prévention routière et modernisation des ports et aéroports

Sayoud donne des instructions précises

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a donné, dimanche, des instructions et des orientations concernant des dossiers prioritaires du secteur des transports, notamment le renforcement de la prévention et de la sécurité routière, le développement du transport terrestre des voyageurs et la modernisation des ports et aéroports, a rapporté un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion présidée par le ministre, en présence des cadres du secteur, consacrée au suivi du déroulement de l'action ministérielle, selon la même source. Dans ce sillage, le ministre a rappelé les directives du président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le projet du Code de la route modifié, appelant à leur intégration urgente dans la version modifiée, notamment en ce qui concerne l'échelle des sanctions et le système de formation dans les auto-écoles. M. Sayoud a, en outre, insisté sur le renforcement des mécanismes de contrôle liés à la surcharge des véhicules poids lourds, à l'examen médical des conducteurs, à la surveillance de la consommation de drogues et de substances psychotropes, ainsi qu'aux procédures de recouvrement électronique des amendes résultant des infractions routières, en sus de la définition des engins et véhicules interdits de circulation sur

les autoroutes. Ces mesures, introduites par le président de la République dans le projet du code de la route, visent à renforcer la prévention et la sécurité sur les routes et à garantir les conditions de sécurité, a-t-il affirmé. Quant au transport terrestre des voyageurs, le ministre a précisé que le développement de ce secteur représente "l'un des axes principaux qui nécessitent un suivi rigoureux, en raison de son impact sur la vie quotidienne des citoyens". A cet égard, il a donné plusieurs instructions en vue de remédier aux dysfonctionnements constatés sur certaines lignes de transport terrestre, en particulier dans la banlieue d'Alger, ainsi que dans certaines agglomérations et nouvelles villes à travers les wilayas du pays. Il a appelé les responsables à renforcer la couverture par les entreprises publiques de transport urbain et suburbain, à développer le transport ferroviaire, tout en intensifiant les opérations d'inspection pour veiller au respect des horaires, des conditions d'accueil et d'hygiène. M. Sayoud a souligné la nécessité d'un suivi rigoureux et durable du processus d'importation de nouveaux bus en vue du renouvellement du parc national de transport terrestre conformément au calendrier arrêté. S'agissant des ports et des services portuaires, le ministre a mis en avant l'importance de l'avancement des projets de modernisation de ces infrastructures et

de l'adoption de mécanismes modernes de chargement et de déchargement au niveau des ports pilotes, en prévision de leur généralisation. Il a également appelé à la conclusion de partenariats avec des opérateurs internationaux et à la valorisation des expertises avancées, afin d'atteindre des niveaux professionnels, tout en encourageant la coopération institutionnelle, notamment avec les ministères de l'Environnement, des Energies renouvelables et de la Recherche scientifique, en vue d'intégrer des technologies durables et écologiques dans les ports. Lors de la réunion, il a été procédé à la présentation de l'état d'avancement du projet de modernisation de l'aéroports d'Alger, le ministre insistant sur la nécessité de finaliser les procédures contractuelles afin d'entamer la phase de réalisation. M. Sayoud a également suivi un exposé préliminaire des résultats des commissions d'inspection inopinées qui se sont rendues dans plusieurs wilayas du pays, portant sur les conditions du transport scolaire, l'hygiène publique et la prévention des risques liés aux intempéries. Plusieurs instructions ont été données par le ministre à cette occasion, notamment en ce qui concerne le déroulement de ces opérations et la programmation d'une prochaine réunion consacrée à l'examen détaillé des rapports des commissions, conclut le communiqué.

Allocation de solidarité Ramadhan

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 08 décembre

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, dans un communiqué, le lancement dimanche des inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan 2026, et ce, jusqu'au 8 décembre prochain. "Le ministère informe les citoyennes et citoyens souhaitant bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 2026, estimée à 10.000 DA, que les inscriptions seront ouvertes pour une durée de 30 jours, à compter du dimanche 9 novembre 2025 jusqu'au lundi 8 décembre 2025, et ce, conformément à la décision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports du 20 octobre 2025, relative aux dates de début et de fin de la période de révision annuelle du fichier numérique des personnes remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 2026", lit-on dans le communiqué. Par conséquent, "les personnes souhaitant bénéficier de cette allocation et remplissant les conditions d'éligibilité sont tenues d'entamer les démarches d'inscription soit via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à travers le lien suivant: <https://prestations.interieur.gov.dz/solidariteramadhan>, un service accessible aux détenteurs de cartes d'identité nationale biométrique, ou en se rapprochant des services de la com-

mune de leur résidence, pour s'inscrire suivant le formulaire de demande de l'allocation, téléchargeable depuis le site officiel du ministère, en veillant à renseigner toutes les données mentionnées dans le formulaire et en s'assurant de leur exactitude et précision". Le ministère rappelle, en outre, dans son communiqué, que cette allocation "est destinée exclusivement aux familles démunies remplissant les conditions mentionnées dans l'article 06 du décret exécutif n 25-86 du 22 février 2025, portant institution

d'une allocation de solidarité Ramadhan, à savoir: aucune source de revenus pour le demandeur et son conjoint, le montant global de leurs revenus mensuels nets inférieur ou égal au salaire national minimum garanti fixé, selon la réglementation, à 20.000 DA, et une situation sociale précaire confirmée par des enquêtes sociales ou des visites sur le terrain". Les personnes inscrites bénéficiaires de l'allocation de solidarité en 2025, peuvent renouveler leurs demandes, conclut la même source.

«MUSAR-HUSAR 2025»

Exercice de simulation d'un séisme d'une grande intensité

Un exercice de simulation d'un séisme d'une grande intensité, appelé «Exercice MUSAR-HUSAR 2025», est en cours à Bouira avec la participation des unités d'intervention de la Protection civile d'Alger, de Blida, de Bouira, de Médéa et de Boumerdès. « L'exercice de simulation d'un séisme de grande intensité a débuté samedi à la base de vie d'El Asnam (Est de Bouira), relevant de la Protection civile et se poursuivra jusqu'à mercredi prochain », affirme à l'APS, le sous-lieutenant Youcef Abdat, chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya de Bouira. Le scénario de simulation prévoit la survenue d'un séisme de magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter dans un pays étranger, touchant plusieurs villes et sollicitant un soutien international. L'objectif de l'exercice de simulation est de tester le niveau d'opérabilité et de préparation des différentes unités et équipes MUSAR (Medium Urban Search and Rescue) et HUSAR (Heavy Urban Search and Rescue) dans le cadre de la gestion de grandes catastrophes, selon un communiqué de la Direction générale de la protection civile (DGPC).

Grave accident de la route à Oued Djemaa (Relizane) Un mort et 17 blessés

dans une violente collision



Un jeune homme âgé de 24 ans a perdu la vie et dix-sept autres personnes ont été blessées à des degrés divers dans un tragique accident de la circulation survenu hier sur la route nationale n°4, au niveau de la localité de Echatt, relevant de la commune d'Oued Djemaa, dans la daïra de H'madna (wilaya de Relizane). L'accident, survenu vers 15h15, a nécessité l'intervention de l'unité secondaire de la Protection civile de H'madna, appuyée par les unités principales de Relizane et celle de Zemmoura. Il s'agissait d'une violente collision entre un bus de transport de voyageurs et une voiture touristique. Le conducteur de la voiture est décédé sur les lieux, tandis que son passager a été grièvement blessé. Seize passagers du bus ont également été touchés, présentant des blessures de gravité variable. Les secours ont prodigué les premiers soins sur place avant d'évacuer les victimes vers les urgences pour une prise en charge médicale. La dépouille du défunt a, quant à elle, été transférée à la morgue. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes et les circonstances exactes de ce dramatique accident.

N. Ouadah

Protection civile

21 morts et 426 blessés sur les routes en 48 h

Vingt-et-une personnes sont décédées et 426 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus en 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec (4) décès et (7) blessés, suite à 2 accidents survenus dans la commune d'El-Haouamed et dans la commune d'El Maadid, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers, enregistrés dans les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Ghardaïa et Oum El Bouaghi, ajoute le communiqué.

Djelfa

Trois morts et six blessés dans une collision

Un tragique accident de la circulation s'est produit ce lundi matin dans la wilaya de Djelfa, faisant un lourd bilan humain. Trois personnes ont perdu la vie et six autres ont été blessées à la suite d'une collision violente entre une voiture et un camion, selon un communiqué de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 5h30 sur la route nationale N°01, au niveau de la région de Ras Errih, relevant de la commune de Djelfa. Les unités de la Protection civile sont rapidement intervenues pour prendre en charge les victimes. Les trois personnes décédées ont été transportées vers la morgue, tandis que les six blessés ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local pour y recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident dramatique.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : D'ORAN
DAIRA : GDYEL
COMMUNE : HASSI MEFSOUKH
N° :14/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Mefsoukh informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités N° 09/2025 relatif au :

ETUDE, CONTROLE DES TRAVAUX ET RENOVATION DU COLLECTEUR DE REJET DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALS DU CENTRE DE CHEIKH BOUAMAMA Partie Réalisation

Que sur proposition de la commission d'analyse des offres en date du 22/10/2025 le marché est attribué provisoirement suivant le tableau cité ci-dessous :

Projet	ETP	Montant	Délai	Point	OBS	N .I.F
ETUDE, CONTROLE DES TRAVAUX ET RENOVATION DU COLLECTEUR DE REJET DES EAUX USEES ET EAUX PLUVIALS DU CENTRE DE CHEIKH BOUAMAMA <u>Partie Réalisation</u>	SARL DELVINE	12 674 699,5 DA	150 JOURS	83.67 pts	Moins Disante	000231010604974

NB : les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent déposer leurs recours auprès de la commission communale des marchés, dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.

Le président/APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE SOUGUEUR
COMMUNE DE SOUGUEUR

AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Président de l'Assemblée Populaire de la commune de Sougueur informe le public qu'il Sera procédé à l'adjudication du centre commercial de proximité (40 locaux) sis route de ain deheb.

Cette adjudication se déroulera par voie d'enchères publiques dans la salle de réunion au siège de la commune.

Durée de la Location :

La location est consentie pour une durée de trois (03) ans, renouvelable une fois pour la même période, conformément au cahier des charges.

- Mise à prix annuelle : 648.600.00 DA

- Cautionnement provisoire : 162.150.00 DA

Les personnes souhaitant participer à l'adjudication doivent déposer un dossier complet auprès du secrétariat général, comprenant les pièces suivantes :

- 01- Une demande de participation à l'appel d'offres.
- 02- Une copie du Nationalité algérienne.
- 03- Un extrait de naissance + une Photocopie de la carte nationale d'identité.
- 04- Une fiche de résidence .
- 05- Un extrait du casier judiciaire , datant moins de trois (03) mois.
- 06- Une copie du registre de commerce relatif à l'activité (location et exploitation de structures commerciales).
- 07- Une copie de carte fiscale.
- 08- Un extrait du rôle , datant moins de trois (03) mois.
- 09- Bilan financier concernant les trois (03) dernières années.
- 10- Attestation de CASNOS.
- 11- Attestation de non affiliation avec la CNAS du participant.
- 12- Une caution bancaire avec un cheque visé représentant les 3/12 de la somme de la mise à prix.
- 13- Attestation de dépôt des comptes sociaux (EURL -SARL), Année précédente.
- 14- Certificat de bonne exécution dans le domaine de la location et de la gestion de structures commerciales dans le cas échéant.
- 15- Cahier des charges signé avec le cachée personnel sur toutes les pages.
- 16- Reçu de paiement des droits de cahier des charges (3000.00 DA).
- 17- Offre scellées mitant l'offre foncière soumise le cas échéant.

Dossier du caution :

- 01- Engagement notarié au garant dont la profession est dans les spécialité (location et exploitation de structures commerciales) .
- 02- Photocopie de la carte nationale d'identité certifiée.
- 03- Un extrait du casier judiciaire moins de trois (03) mois.
- 04- Un extrait de rôle de moins de trois (03) mois.

N.B :

- 01- Le dossier est présente en deux exemplaires dans une enveloppe cachetés et enregistrée au niveau du secrétariat général de la commune.
- 02- En cas de fausse déclaration de documents, le propriétaire fera l'objet d'une exclusion et d'un suivi Judiciaire.
- 03- L'adjudication aura lieu (08) jours après la premier parution aux quotidiens nationaux et au sit- web de la willaya et si le huitième jour tombe un jour férié ou de repos légal, l'adjudication aura lieu le jour suivant à 10: 00 h.

Pour plus d'informations, veuillez contactez le siège de la commune tous les jours ouvrables de 8: 00 à 16: 30 h.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014739 11.11.2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014711 11.11.2025

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM

N.I.F. n° :09991302621746

N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53 Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -*. E -mail : starrtlecmcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES
N° :07/DCSM /2025

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« Travaux De Construction D'un Bâtiment D'exploitation Et Un Hall De Lavage Au Niveau De La Gare d'El – Bayadh »

PROJET: Nouvelle ligne ferroviaire Mechria / El-Bayadh sur 130 km.

- Lot n° 01 : Construction d'un bâtiment d'exploitation.
- Lot n° 02 : Construction d'un Hall de lavage.

Condition d'éligibilité :

- ✓ La Certificat de Qualification et Classification Professionnelles activité principale ou secondaire en Bâtiment ou travaux publics 04 et plus.
- ✓ Une (01) attestation de bonne exécution de même nature.
- ✓ Le délai de réalisation est fixé à deux mois maximum pour chaque lot

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à sept (07) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531101065 11.11.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Sante

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Mascara

Etablissement Public Hospitalier « MESLEM Tayeb »

Avis D'ANNULATION
Pour L'offre national ouvert avec exigence
de capacité minimales N° 04/2025
relatif avec « Acquisition Des Equipements,
Mobilier. Outillages & Accessoires Médicaux »

selon l'article 73 du décret présidentiel N°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation du service public.

L'Etablissement Public Hospitalier « MESLEM Tayeb » informe que l'avis d'annulation pour L'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 04/2025 Relatif Avec « Acquisition Des Equipements, Mobiliers, Outillages & Accessoires Médicaux »

a cause d'une erreur dans les procédure

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531014745 11.11.2025

La tendance a augmenté ces dernières années à Oran

Comité de quartier ou revendicateur de logement?

Par B. Habib

Revendiquer «abusivement» un logement peut-il être considéré comme une entrave? Et quelles sont les véritables missions d'un comité ou d'une association de quartier? Un comité de quartier qui est une instance consultative et participative locale est évidemment censé représenter et défendre les intérêts et les aspirations de l'espace communautaire local habitant - environnement. Il représente l'interlocuteur entre les citoyens et les élus ou les services de la wilaya pour la participation au développement local. Malheureusement (puisque ce serait le cas) son vrai ancrage sur le terrain n'est observé que durant les grandes festivités comme les fêtes nationales et les campagnes de volontariat alors qu'il a pour entre autres missions de faciliter le dialogue entre les habitants et les autorités, de proposer des initiatives de préservation de l'environnement, de l'entretien de la voirie, des

réseaux divers ou encore de l'hygiène et du cadre de vie du citoyen lambda. Il est vrai qu'il existe des associations de quartier ou de comité de résidents qui défendent les droits d'un locataire ou d'un propriétaire sur des questions spécifiques comme celui du bénéfice d'un logement. Mais cette tendance d'exagération et d'abus dans les revendications de logement a pris des proportions importantes à tel point que le rôle du comité de quartier est devenu astreint à la seule question de logement, ce qui est contraire à ses véritables missions dès lors que le rôle d'un comité ou d'une association de quartier ne se limite pas au logement mais il couvre aussi tous les aspects de la vie journalière du citoyen alliant l'animation sociale, les propositions d'aménagement, la corrélation et la symbiose entre les élus et leur municipalité, et la contribution à des projets à portée publique générale. Un comité de quartier a le droit de revendiquer un logement, des politiques publiques adaptées (so-

cial conforme et de qualité). Son rôle est également par exemple de défendre, de sensibiliser la société et un quartier des risques de la drogue et de la toxicomanie, organiser des rencontres de sensibilisation des jeunes, participer au curage des avaloirs, au nettoyage des cités et de prendre part aux actions entre autres municipales relatives aux embellissements et à l'élimination des déchets et de tous les points noirs nuisibles, tant à l'environnement qu'à la santé humaine ce qu'on a rarement constaté sur le terrain. Un comité de quartier est normalement une soupape de revendication de logement en servant par exemple de canal ou d'intermédiaire pour les demandes, les propositions et autres contestations et recours à condition que cette manière d'agir ne signifie pas exercer une pression ou une action illégitime ou excessive son droit de propriété ou de jouissance sur un logement ce qui eut être assimilé à une action civile et pénale.

Phénomène devenu insupportable

Oran étouffe sous le fléau des faux gardiens de voitures

Par Youcef Chaïbi

Oran, jadis ville ouverte et accueillante, croule aujourd'hui sous un phénomène devenu insupportable : celui des faux gardiens de voitures. À chaque coin de rue, sur chaque trottoir, des individus autoproclamés « gardiens » imposent leur loi, transformant l'espace public en territoire privé. Payer pour stationner dans la rue est devenu une contrainte quotidienne pour les citoyens, même devant leurs propres immeubles. Ce racket déguisé empoisonne la vie des automobilistes et donne à la ville une image d'anarchie. Beaucoup de ces prétendus gardiens n'ont ni autorisation ni statut légal, mais exigent pourtant un paiement obligatoire, parfois sous menace ou intimidation. Ceux qui refusent s'exposent à des rétroviseurs brisés ou des rayures mystérieuses. Les Oranaises et Oranais fatigués, dénoncent cette situation qui perdure depuis trop longtemps. «On ne



peut plus se garer nulle part sans payer un soi-disant gardien!», s'indigne un habitant du centre-ville. Les appels à une intervention ferme des autorités locales se multiplient. Il ne s'agit plus d'une simple nuisance, mais d'un véritable fléau urbain à éradiquer. Oran mérite mieux que cette anarchie déguisée en service. La ville doit retrouver son visage d'ordre,

de respect et de dignité. La tolérance a trop duré : il est temps que les trottoirs et les rues redeviennent des espaces publics... et non des zones. Réhabiliter l'ordre dans les rues, c'est aussi restaurer la confiance entre citoyens et institutions. Oran ne se reconstruira que lorsque chacun reprendra sa place : le citoyen, la ville et la loi.

Secteur de la pêche

Appel à renforcer la dynamique de développement et à promouvoir l'investissement

La 10ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025) s'est conclue dimanche à Oran par une série de recommandations visant à renforcer la dynamique de développement du secteur, à promouvoir l'investissement et à moderniser la gestion à travers la numérisation et l'innovation. Les recommandations ont souligné l'importance d'ancrer la culture du numérique dans le secteur, notamment par la mise en place de standards et de technologies unifiés garantissant l'interopérabilité des systèmes et facilitant l'échange automatique des données entre les différents acteurs. Elles ont également insisté sur la nécessité de soutenir l'innovation numérique à travers les centres de recherche et les incubateurs,



ainsi que sur la finalisation de la chaîne d'information indispensable au bon déroulement des activités de production. Les participants ont aussi appelé à ren-

forcer l'entrepreneuriat et les start-up, en mettant en valeur les projets innovants dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, tout en intensifiant l'accompagne-

Oued Tlélat et Mers El Hadjaj 02 cadavres découverts dans 02 appartements

Les communes de Mers El Hadjaj et Oued Tlélat, ont été secouées ce week-end par la découverte de 02 personnes sans vie dans leurs domiciles. Le premier cadavre, celui d'un homme âgé de 92 ans, a été découvert en début de matinée, dans son domicile situé dans la commune de Mers El Hadjaj. La dépouille de la victime a été retrouvée sans aucune trace de violence. Dans la même journée vers 15 heures 20mn, un autre cadavre a été découvert dans une habitation au niveau d'une cité connue sous l'appellation «la Siéra», dans la commune d'Oued Tlélat. Notre source rapporte que, la deuxième dépouille découverte sans aucune trace de violence, est celle d'une femme de 47 ans. Les corps des 02 victimes ont été transportés par les éléments de la protection civile, vers les morgues des hôpitaux des communes sus citées. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes du décès.

A. Kader

CHU d'Oran

Les 3èmes Journées de médecine interne à la mi-novembre

Plus de 450 participants prendront part aux 3es Journées de médecine interne du CHU d'Oran qui se tiendront les 14 et 15 novembre prochains, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Cet événement scientifique rassemblera des généralistes, spécialistes-internistes, endocrinologues, néphrologues, cardiologues et bien d'autres spécialistes qui discuteront des dernières avancées en matière de médecine interne, a indiqué à l'APS, Pr Amine Chami, chef de service de médecine interne du CHU d'Oran. Trois grandes thématiques seront abordées au cours de ces journées, en premier le diabète sucré, véritable problème de santé publique, dont la session coïncidera avec la Journée mondiale du diabète. Les discussions porteront sur les données épidémiologiques, les complications du diabète et les comorbidités ainsi que sur les innovations thérapeutiques en la matière, a indiqué le spécialiste. Le deuxième thème sera « Les myopathies inflammatoires », avec une mise au point sur les progrès récents en matière de diagnostic et de traitement, tandis que le troisième sera « Les maladies rares », qui feront l'objet d'une actualisation des connaissances, a-t-il précisé. A travers ces thématiques, les participants auront l'occasion de faire le point sur les dernières avancées thérapeutiques, les recommandations des sociétés savantes en matière de pathologies internes et d'échanger sur les meilleures pratiques pour améliorer la prise en charge et le parcours de soins des patients, a fait savoir le spécialiste.

Saïda

Les ordures aux portes des maisons

La ville de Sid-EL-Hadj-Abdelkrim n'a plus la bakka des saints. Sa propreté n'est plus qu'une légende que ses habitants, enfin le peu qui reste, évoquent avec nostalgie. La laideur envahissante est aggravée par une multitude de problèmes d'hygiène qu'on avait cru un moment en passe d'être atténuée avec ces multiples campagnes de propreté lancées chaque Jeudi au niveau des cités de la ville. Certes Saïda n'est pas la seule dans son cas à travers le pays. Mais comment nous les Saidis sommes arrivés à accepter de vivre au milieu des immondices ? Devant cette situation lamentable le Wali comme ceux qui l'ont précédé a décidé cette fois-ci de partir en guerre contre la saleté qui a fait de Saïda la Radeuse comme son nom l'indique une ville crasseuse. Car l'hygiène ce n'est pas seulement les Poubelles à ramasser et les rues à nettoyer mais c'est aussi et peut-être surtout la salubrité intra-muros là où vivent et évoluent des travailleurs plusieurs heures par jour, on pense aux gargotes - douches où les serviettes passent de corps en corps - aux cafés de la place publique, en somme, tous les endroits publics où l'hygiène est absente. Là aussi il y a un effort à faire par des inspections et des contrôles inopinés accompagnés d'amendes lourdes et de fermeture temporaire des locaux, et si l'on doit mener le combat jusqu'au bout, le marché du centre-ville doit être fermé et ce n'est pas cette fontaine publique qui a été réalisée en face de lui qui pourra le sauver de la saleté qui l'entoure. Pour l'instant, on laisse faire et on laisse passer en attendant les prochaines élections locales. Drôle d'époque et drôles d'hommes avec qui nous vivons. Allez venez voir Saïda et écoutez ses soupirs !

OULD OGBAN

Vente de la drogue

Un jeune dealer de 27 ans arrêté

Exploitant une information indiquant qu'un individu se livrait à la vente de la drogue de toutes marques, les policiers de la 4ème sûreté urbaine se sont lancés à sa recherche et ont fini par l'arrêter suite à une souricière qui lui a été tendue autour de son domicile parental. Après une perquisition, les policiers ont fini par découvrir 607 comprimés de psychotropes de marque Ecstasy et une somme d'argent estimée à 53.000 Da provenant de la vente de ce poison. Le mis en cause est devant la justice pour répondre de ses actes...

OULD OGBAN

Boukadir (Chlef)

Six blessés dans un grave accident de la route

Un grave accident de la circulation s'est produit dans la commune de Boukadir, wilaya de Chlef, faisant six blessés à la suite d'un choc en chaîne entre trois voitures de tourisme. Selon les premières informations recueillies auprès des services de la Protection civile, l'accident s'est produit, lorsque l'un des véhicules aurait brusquement ralenti, provoquant un carambolage impliquant deux autres voitures qui suivaient. L'impact, particulièrement violent, a causé des blessures de gravité variable aux six occupants des véhicules. Les secours de l'unité locale de la Protection civile sont rapidement intervenus sur les lieux pour évacuer les victimes vers les urgences de l'hôpital de Boukadir, après leur avoir prodigué les premiers soins sur place. Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes exactes de cet accident, qui pourrait être lié, selon les premiers constats, à un excès de vitesse et un manque de respect des distances de sécurité.

N. Ouadah

Sidi Bel Abbès

Colloque national sur la culture et le développement de la pistache en Algérie

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès a été, ce samedi, l'épicentre d'une réflexion stratégique majeure sur l'avenir de son agriculture. Sous la houlette du premier responsable de l'Exécutif Kamel Hadji, le Colloque national intitulé "Les start-ups et les perspectives de développement et de valorisation de la culture de la pistache en Algérie – Sidi Bel Abbès comme modèle" s'est tenu à l'Université Djillali Liabès en présence du recteur de l'université, des autorités locales civiles et militaires, des directeurs de l'Exécutif, de professeurs et chercheurs universitaires, de représentants de la société civile. Cet événement, co-organisé par l'Université et l'Organisation nationale des jeunes aux compétences scientifiques et professionnelles, a souligné l'ambition de l'Algérie de diversifier son économie par l'innovation agricole et l'entrepreneuriat juvénile. Le responsable de l'exécutif a en premier lieu procédé à l'inspection d'une exposition scientifique agricole foisonnante, orchestrée par l'Institut des sciences agronomiques.

Ce carrefour d'innovation a mis en lumière les initiatives de start-ups locales, les investisseurs pionniers de la culture du pistachier, et l'expertise du haut-commissariat au développement de la steppe pour la région ouest. Un tableau éloquent de la synergie entre recherche, entrepreneuriat et développement territorial. Dans son discours inaugural, le premier responsable Kamel Hadji a martelé l'importance capitale de ce colloque.

Il a mis en exergue le potentiel économique substantiel de la pistache, une culture encore sous-exploitée, et le rôle pivot que les jeunes universitaires et les start-ups sont appelés à jouer dans sa valorisation. "La pistache offre des perspectives prometteuses pour la diversification de notre économie, tant au niveau local que national," a-t-il affirmé, exhortant l'auditoire à embrasser l'innovation comme levier de croissance. L'engagement des autorités s'est concrétisé par des initiatives tangibles. Au sein de l'Institut des sciences agronomiques, le responsable de l'Exécutif a présidé le lancement d'une opération de plantation symbolique

de pistachiers, marquant l'ambition d'étendre les surfaces dédiées à cette culture qualitative. Une parcelle de 2,5 hectares, aménagée pour accueillir 300 arbustes, constitue une première expérimentation grandeur nature à Sidi Bel Abbès, augurant d'un déploiement plus vaste. Parallèlement, une expérience pilote de culture de safran a été initiée, témoignant de la volonté de la wilaya de diversifier les filières agricoles à haute valeur ajoutée. Cette démarche s'inscrit dans une vision globale de renforcement des investissements dans le secteur agricole local. Le colloque a été le théâtre de nombreuses communications scientifiques, où chercheurs et experts ont approfondi les potentialités agronomiques du pistachier dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. L'accent a été mis sur l'intégration des technologies modernes et des pratiques innovantes pour optimiser la productivité et la valorisation des produits dérivés. Le public, composé d'agriculteurs, d'investisseurs, de représentants de PME et d'étudiants, a activement participé aux débats, enrichissant les perspectives d'échanges.

Tissemsilt

Achèvement des travaux de restauration du centre de torture d'Aïn Sfa

Le centre de torture d'Aïn Sfa, situé dans la commune de Tissemsilt, a été réceptionné après des travaux de réhabilitation et de restauration, afin de préserver la mémoire des crimes commis par le colonisateur français contre les habitants de la région de l'Ouarsenis, a indiqué jeudi le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya, Abdelkrim Khoudri. Selon le responsable, cette opération, inscrite dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya approuvé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son volet consacré au secteur des moud-

jahidine, a concerné l'ensemble des structures du centre, notamment les salles de torture, les cellules d'isolement et d'autres espaces, tout en préservant les caractéristiques architecturales et historiques d'origine du lieu. M.Khoudri a également précisé que huit cimetières de martyrs, dont celui de Bab El-Bekouche considéré comme l'un des plus grands cimetières de martyrs du pays, ont eux aussi bénéficié de travaux de restauration et de valorisation, dans le cadre du même programme présidentiel, et dont les travaux sont désormais achevés entièrement. L'objectif de ces initiatives, a-t-il ajouté, est de relier les

générations actuelles à celles du passé et de leur faire connaître les immenses sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidine pour la liberté et l'indépendance nationale. Pour rappel, le centre de détention d'Aïn-Sfa, surnommé "l'enfer secret" de Tissemsilt, est l'un des plus importants témoignages matériels et sites historiques de la région vivants de l'Ouarsenis. Ce sinistre lieu raconte les souffrances vécues par le peuple algérien durant la Guerre de libération nationale et les atrocités infligées par les autorités coloniales, qui en avaient fait un centre d'interrogatoire et de torture des citoyens algériens.

Lutte contre la criminalité à Relizane

Les services de police intensifient les opérations de ratissage

Par N. Ouadah

Les services de la Sûreté de wilaya de Relizane poursuivent la mise en œuvre d'opérations de ratissage ciblées, menées dans plusieurs quartiers et zones sensibles de la ville, dans le cadre des efforts continus visant à renforcer la sécurité et la tranquillité publiques et à lutter contre toutes les formes de criminalité urbaine. Ces interventions, menées conformément aux instructions fermes de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ont pour objectif de nettoyer les quartiers des comportements délictueux, de démanteler les réseaux de trafic de drogues et de substances psychotropes, ainsi que d'interpeller les individus recherchés par la justice. Les opérations ont permis l'arrestation de plusieurs suspects et la saisie de quantités de pro-



duits prohibés, ainsi que d'armes blanches utilisées lors d'agressions ou d'actes criminels. La Sûreté de wilaya a souligné que ces actions se poursuivront sans interruption, à toute heure et dans toutes les zones concernées, dans le cadre d'une stratégie sécuritaire préventive visant à éradiquer les foyers de criminalité et à renforcer le sentiment de sécurité au sein de la population. Les autorités

policières appellent, par ailleurs, les citoyens à coopérer activement avec les forces de l'ordre et à signaler tout comportement suspect ou activité illégale via le numéro vert 1548, le numéro d'urgence 17, ou l'application "Allo Police", ainsi que par le biais de la page Facebook officielle de la Police de Relizane, disponible 24h/24 pour recevoir les signalements et informations des citoyens.

Kamel Baddari à Tébessa

«L'université algérienne est aujourd'hui la locomotive du développement»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, dimanche depuis la wilaya de Tébessa, que l'université algérienne est aujourd'hui "la locomotive du développement national dans différents domaines. Le ministre a souligné, dans une allocution prononcée après l'inauguration d'une salle de conférences à la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université Larbi-Tebessi de Tébessa, que l'université, de par son évolution au cours des dernières années, est devenue "un symbole de la transformation des idées et des projets de recherche en produits économiques qui contribuent au développement local et national, ce qui en fait un moteur du développement". M. Baddari a ajouté que l'université dispose aujourd'hui d'une "vision claire qui permet de transformer les projets des étudiants en produits pouvant être fabriqués et commercialisés, et non plus des projets enfermés dans des dossiers et dans des tiroirs". Il a souligné, dans ce contexte, que les hautes autorités du pays "aspire nt à atteindre, d'ici à 2029, le seuil des 20.000 startups d'étudiants universi-



taires, en plus des milliers de petites entreprises qui contribueront à l'effort collectif de construction de l'Algérie nouvelle et victorieuse". De son côté, le directeur de l'université de Tébessa, le Pr Abdelkrim Gouasmia, a révélé que cet établissement d'enseignement supérieur "a obtenu 54 brevets d'invention et enregistré l'agrément de 13 petites entreprises et de 5 start-ups, mettant ainsi en évidence l'excellence de ses étudiants dans ce domaine, tout en reflétant la qualité de la formation reçue". Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scien-

tifique avait entamé sa visite dans la wilaya de Tébessa par l'inspection des annexes de la Faculté de médecine et de l'Ecole normale supérieure (ENS), au pôle universitaire Drid-Abdelmadjid, où il a pris connaissance des conditions de formation des étudiants et de certains de leurs projets innovants. Echangeant avec eux, il les a exhortés à concrétiser leurs projets sur le terrain et à bénéficier de l'accompagnement des différents dispositifs de financement pour donner une impulsion efficace au développement local et national et contribuer à la création d'emplois.

Annaba

1er colloque national sur les maladies chroniques

Les travaux du 1er colloque national sur les maladies chroniques, consacré au "Syndrome cardio-rénal métabolique", se sont ouverts jeudi après-midi à Annaba, avec la participation de professeurs et de médecins spécialistes venus de plusieurs wilayas du pays. Cet événement scientifique de 2 jours, organisé par l'association locale "La touche du médecin dans la lutte contre les maladies chroniques", offre un espace d'échange d'expériences et de connaissances autour de la relation entre les maladies cardiaques, rénales et les troubles métaboliques, ainsi qu'à présenter les approches thérapeutiques et diagnostiques les plus récentes adoptées dans ce domaine médical précis, selon les organisateurs. Il a été mis l'accent, au cours de la séance d'ouverture de la rencontre, sur le "caractère interconnecté de ces maladies chroniques", la présidente de l'association organisatrice, le Dr Noura Bentriâa, ayant déclaré dans sa communication que "le syndrome cardio-rénal métabolique représente un défi croissant dans la pratique médicale quotidienne, ce qui nécessite de renforcer la coordination entre les cardiologues, néphrologues, endocrinologues et médecins généralistes pour assurer une prise en charge intégrée du patient". Pour sa part, le chef du service des urgences médicales de l'Etablissement public hospitalier Ahmed-Gouasmi de Chetaïbi, le Dr. Chérif Kerboua, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que sa participation à ce colloque s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture des médecins de terrain aux nou-

veautés scientifiques liées aux maladies chroniques, notamment le syndrome cardio-rénal métabolique qui se pose avec acuité dans les services d'urgence". Il a ajouté que cette rencontre "constitue une précieuse opportunité pour l'échange d'expériences entre les médecins spécialisés en cardiologie, en néphrologie et en endocrinologie (...) afin de contribuer à améliorer les protocoles de prise en charge des patients atteints de maladies chroniques au sein des établissements de santé locaux". Il a également considéré que de telles manifestations "contribuent à unifier les visions médicales entre les différents acteurs du secteur de la santé". Le premier jour de cet événement a vu la présentation de conférences scientifiques par des professeurs universitaires et des médecins praticiens, qui ont abordé les dernières avancées de la recherche médicale dans les domaines du dia-

bète, de la protection des reins et de la nutrition thérapeutique, ainsi que la prévention des complications cardiaques chez les personnes atteintes de maladie rénale chronique. Les travaux de cette première journée ont été ponctués de débats scientifiques approfondis, axés sur les méthodes modernes de diagnostic précoce et de prise en charge intégrée des personnes atteintes de maladies chroniques, tout en soulignant l'importance de la formation continue des médecins dans ce domaine vital qui regroupe plusieurs spécialités. Ce colloque constitue, selon les organisateurs, une étape importante dans les efforts visant à développer la pratique médicale en Algérie et à renforcer la sensibilisation à l'importance du diagnostic intégré et de la prise en charge préventive des maladies chroniques, qui constituent un défi croissant pour le système de santé national.

Téléphérique reliant Bab El Oued à Bouzaréah

Le ministre de l'Intérieur supervise la remise en service

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé, samedi à Alger, la remise en service du téléphérique reliant les communes de Bab El Oued et de Bouzaréah, après une période d'arrêt consacrée à une vérification technique complète de la structure. Avec la remise en service de ce téléphérique, "les citoyens pourront désormais se déplacer plus aisément sur un trajet de plus de 2 km en un temps réduit n'excédant pas 12 minutes, en passant par trois stations : Bab El Oued, Village céleste et Zghara", a précisé le ministre. Sayoud a salué les efforts déployés par les équipes chargées des travaux de maintenance, qui ont été "achevés en 5 mois malgré la difficulté du terrain", ajoutant que "la wilaya d'Alger sera prochainement dotée de nouveaux téléphériques". Dans le même cadre, le ministre a indiqué que "les efforts se poursuivent pour la remise en service des téléphériques à l'échelle nationale", notamment celui de la wilaya de Tizi Ouzou, "qui sera remis en service dans les prochains jours".

Bejaïa

Mise en service du tronçon des gorges de Kherrata de la RN 9

Le projet du tronçon des gorges de Kherrata, Est de la wilaya de Bejaïa, de la Route nationale N9(RN9), a été mis en service, dimanche, par les autorités locales. Le wali, Kamel Eddine Kerbouche, a procédé à la mise en service de ce projet qualifié de «stratégique», portant sur l'aménagement de la route traversant les gorges de Kherrata, en partant de la voie d'évitement de Bordj Mira, dans la commune de Taskriout, jusqu'à la ville de Kherrata. A cette occasion, M. Kerbouche a souligné que cet axe «vital» reliant les wilayas de Bejaïa et de Sétif, et à travers elles, plusieurs wilayas de l'Est du pays, revêt «une grande importance pour le renforcement de la sécurité routière et de la fluidité du trafic». Il a ajouté que cette réalisation faisait suite à l'achèvement des travaux conformément aux normes techniques en vigueur, et dans le strict respect des règles de sécurité, afin de garantir la protection des usagers de la route. Le wali a également assuré que ce type de projet illustre «l'engagement» de l'Etat à poursuivre l'amélioration des réseaux routiers et des infrastructures de base, de manière à soutenir le développement local et à répondre aux aspirations des citoyens.

Tipasa

Lancement d'une vaste campagne de nettoyage



Une vaste campagne de nettoyage a été lancée, samedi à Tipasa, ciblant les communes de la partie Est de la wilaya, avec la participation de volontaires issus d'associations de la société civile, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les services de la wilaya ont mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains des communes, en plus de ceux de plusieurs directions, établissements et organismes, dont l'urbanisme, les travaux publics, l'hydraulique, l'administration locale, et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), entre autres, pour assurer le succès de cette opération. Cette mobilisation a permis la mise à disposition de 55 camions et 28 engins de levage et de chargement, selon la même source. La campagne enregistre une forte participation de bénévoles issus d'associations locales et des Scouts musulmans algériens (SMA). Les opérations ont ciblé les « points noirs » situés tout au long de la Route nationale du littoral N11, en partant de la commune de Douaouda jusqu'aux limites de celle de Cherchell, en passant par Fouka, Bou Ismail, Khemisti, Bouharoun, Aïn Tagourait, Tipasa, Nador et Sidi Amar. Outre l'enlèvement des déchets, la campagne comprend l'aménagement des trottoirs, la plantation d'arbres, le désherbage, la coupe des roseaux, l'amélioration de l'éclairage public, ainsi que des travaux de curage des oueds, des cours d'eau et des avaloirs. La campagne est supervisée par le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, dans le cadre de sa première initiative depuis son installation, jeudi dernier, à la tête de la wilaya, à la suite du mouvement partiel opéré dernièrement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des walis et walis délégués. La seconde phase de cette opération concernera les communes de la partie Ouest, selon les services de la wilaya.

Coupe arabe FIFA 2025

«Nous irons au Qatar pour défendre notre titre»

L'entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football A', Madjid Bougherra, a affirmé dimanche que son groupe est déterminé à "défendre son titre" décroché en 2021, lors de la Coupe arabe FIFA 2025, qui se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre. Lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela à Baraki (Alger), Bougherra a déclaré: "Nous irons au Qatar pour défendre notre titre arabe, c'est certain. Notre objectif initial est d'atteindre le deuxième tour, mais nous aspirons à conserver le titre remporté lors de la dernière édition. Nous aborderons chaque match individuellement". "Tous les matchs seront difficiles, car il s'agira de derbies marqués par la passion et l'intensité. Toutes les équipes viendront avec la volonté de gagner, ce qui nous obligera à être parfaitement préparés, notamment sur le plan moral", a-t-il ajouté. Selon lui, la plupart des équipes participantes se distinguent par leur solidité défensive, et l'équipe algérienne est celle que tout le monde souhaite battre, ce qui rendra chaque rencontre ardue. En préparation à la compétition, l'équipe nationale A' effectuera un stage en Egypte, avec deux matchs amicaux contre les "Pharaons" locaux au stade de la Paix, vendredi 14 novembre à 14h00 et lundi 17 novembre à 16h00. A propos de ces rencontres, l'entraîneur a expliqué que l'équipe égyptienne restait l'une des favorites pour décrocher la "couronne arabe"



au Qatar, ce qui en fera un "vrai test" pour les "Verts". "Nous avons choisi l'Egypte car c'est l'une des sélections les plus pressenties pour remporter le sacre arabe. Son niveau élevé fera de ces deux matchs des tests réels et importants pour évaluer notre véritable niveau et valeur, ce que nous visons à l'occasion de ce stage". Concernant la liste des joueurs pour la Coupe arabe, Bougherra a précisé qu'il a déjà en tête la composition finale, tout en laissant la porte ouverte à un renfort de qualité: "Il y a de nouveaux joueurs dans le prochain stage que je souhaite observer avant de finaliser la liste définitive, limitée à 23 joueurs, ce qui compliquera mes choix". Au total, 27 joueurs ont été convoqués pour les deux matchs amicaux contre l'Egypte. Parmi eux figurent l'attaquant historique Islam

Slimani (Cluj/Roumanie), le milieu de terrain Ryad Boudebouz (JS Kabylie) et Nassim L'Ghoul (CS Constantine). Bougherra a souligné que les joueurs sélectionnés sont principalement ceux possédant de l'expérience, notamment dans la gestion des matchs délicats. "Nous avons opté pour un groupe expérimenté: 12 éléments ont déjà joué avec l'équipe première et sept autres ont remporté le titre arabe avec nous en 2021. J'ai choisi une composition essentiellement constituée de joueurs agueris, tout en intégrant quelques jeunes talents prometteurs". Concernant l'absence de Yacine Brahimi et d'Adam Ounas pour ce stage, l'entraîneur a expliqué que les deux joueurs souffraient de douleurs et qu'il préfère les préserver, bien qu'ils restent dans la liste pour la Coupe arabe. De même, Abdessamad Bounasser (Al-Shamal, Qatar), encore inapte, est considéré comme "l'avenir de l'équipe nationale". Le coach a également regretté de ne pas avoir pu faire venir certains jeunes talents en raison du refus de leurs clubs, comme le gardien Kylian Blazouq (Rennes/France) et Hicham Farah (Cambuur/Pays-Bas). Pour la Coupe arabe FIFA 2025, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des matchs de barrage Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. L'équipe algérienne avait remporté le titre arabe en 2021 après avoir battu la Tunisie en finale (2-0 après prolongation).

En vue des deux matchs amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Djeddah



La sélection nationale de football est arrivée dimanche soir à Djeddah, en vue des deux matchs amicaux, prévus face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre, au stade du Roi Abdallah, dans le cadre de la préparation de la CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Les Verts ont été accueillis à l'aéroport international de Djeddah par le Consul Général d'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, accompagné de plusieurs membres du consulat. Seule une partie du groupe a effectué ce déplacement. Il s'agit des joueurs ayant évolué vendredi et samedi avec leurs clubs. Le reste de l'effectif est attendu ce lundi, précise la même source. Les coéquipiers de Kebbal ont ensuite rejoint leur hôtel pour récupérer du voyage. En prévision de ces deux rencontres amicales, le coach national Vladimir Petkovic a retenu 27 joueurs, dont deux nouvelles têtes: le jeune défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Elias Benkara (18 ans), et le milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique). Le défenseur du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaïni, a déclaré forfait en raison de douleurs lombaires. Pour rappel, les "Verts" restent sur une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 2026, en réalisant deux victoires: face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), comptant pour les dernières journées des qualifications.

Ligue 1 Mobilis

Le MCA reprend sa place de leader

Le MC Alger a repris son fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football à l'issue de sa victoire dimanche en déplacement chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (1-0), alors que le CS Constantine a remporté l'affiche face à la JS Kabylie (1-0), en clôture de la 11e journée. Privé de trois cadres, dont le gardien international Alexis Guendouz, le Mouloudia a dû attendre le dernier quart d'heure de jeu pour faire la différence, grâce à un tir en pleine surface de Tabti (75e). Il s'agit du septième succès de rang pour le double champion d'Algérie, qui reprend la première place, cédée l'espace de 24 heures au MC Oran, qui est allé s'imposer samedi à Oargla face au MB Rouissat (3-1). Avec un total de 22 points et trois matchs en moins, le club algérois poursuit sa belle série d'invincibilité de 21 matchs, toutes compétitions confondues, enclenchée la saison dernière. En revanche, le MCEB, avec 3 unités seulement, continue de sombrer et concède une cinquième défaite de suite, qui rend difficile sa mission pour le maintien.

Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC a réalisé une bonne opération en s'imposant devant la JS Kabylie (1-0), un des favoris au titre. Amoindris après l'expulsion du défenseur Oussama Meddahi peu avant la pause (40e), les Constantinois ont trouvé assez de ressources pour inscrire le but de la vic-

toire, grâce au néo-international A', Nassim L'ghoul (63e). Les "Canaris" par contre voient leur série d'invincibilité de neuf matchs, toutes compétitions confondues, prendre fin. Quant au CSC, il se rachète après sa défaite essuyée à Oran face aux Hamraouas (1-0). A l'issue de ce succès, le club constantinois rejoint la JSK à la 6e place au tableau avec 15 points. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, peuvent aspirer à soigner leur classement, puisqu'ils comptent deux matchs en moins. Au stade du 20-août 1955 de Béchar, le Paradou AC a créé la surprise en l'emportant face à la JS Saoura (2-1). Les Algérois ont pris les devants dès la 2e minute de jeu par Ramdaoui, avant que Kermiche ne fasse le break (39e). Les Bécharois ont réduit le score par Bentaleb (55e). Le PAC confirme son réveil, et aligne un troisième succès de rang, qui lui permet de revenir à un point de la zone de non-relégable. En revanche, la JSS échoue à se racheter, six jours après le revers concédé à Douera face au MCA (1-0). La deuxième victoire en déplacement, a été décrochée par l'ES Ben Aknoun sur le terrain de l'ASO Chlef (2-1). L'Etoile, qui restait sur une défaite à domicile face à l'ESS (0-1), s'est rachatée grâce à deux buts de Lakehal (26e) et Oukali (90e+6). Les Chélifiens ont marqué leur unique réalisation par le Libérien Ledlum (48e). Une victoire qui place l'ESBA de Mounir Zeghdoud au

pied du podium (16 pts), et un match en moins. L'ASO continue de jouer avec le feu, et concède un troisième revers consécutif, qui place l'équipe au porte de la zone de relégation. En ouverture de cette 11e journée, disputée samedi, le MC Oran, sur une courbe ascendante, a décroché une quatrième victoire consécutive, sur le terrain du promu le MB Rouissat (3-1). Les gars du sud-est continuent de manger leur pain noir et enregistrent leur cinquième match sans victoire, glissant au passage à la 9e position. Le derby de la capitale entre les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad et l'USM Alger, disputé au stade 5 juillet, n'a pas connu de vainqueur (0-0). De son côté, l'USM Khenchela, qui demeurerait sur une mauvaise série de trois défaites de rang, a renoué avec la victoire en battant l'ES Mostaganem (1-0), grâce au Camerounais, Frank Etouga (15e). L'ES Sétif, qui restait sur un succès en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (1-0) et privée de son capitaine Djahnit, a échoué à confirmer son réveil, en se contentant d'un nul à la maison face à l'Olympique Akbou (1-1), un score de parité qui arrange beaucoup plus les visiteurs. La 12e journée débutera le 17 novembre, et se poursuivra les 20, 21, et 22 novembre. Elle sera tronquée de trois matchs: JSK-MBR, MCA-CSC, et ESBA-CRB, reportés au 13 janvier prochain.

Coupe d'Algérie 2025-2026

Les 1/32es de finale fixés aux 4, 5, et 6 décembre

Les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, se joueront les 4, 5, et 6 décembre prochain, selon le calendrier dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Les matchs des 1/16es de finale, sont programmés quant à eux, les 11, 12, et 13 décembre, précise la même source. Le tirage au sort de "Dame Coupe" sera effectué le jeudi 27 novembre. Pour rappel, la dernière étape du tour régional qui sera marquée par la participation des 32 équipes de Ligue 2 amateur, se déroulera les 14 et 15 novembre 2025. L'USM Alger est détentrice de la Coupe d'Algérie saison 2024-2025, après s'être imposée face au CR Belouizdad (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025, au stade Nelson-Mandela de Baraki

Ligue de football professionnel

La Supercoupe d'Algérie 2025 reportée au 17 janvier 2026

La Supercoupe d'Algérie de football 2025 opposant le MC Alger à l'USM Alger, prévue initialement le vendredi 26 décembre, a été reportée au samedi 17 janvier 2026, selon le nouveau calendrier dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MCA, champion d'Algérie en titre, à l'USMA, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le CRB (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025 au stade Nelson Mandela à Baraki. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe, disputée le 8 février 2025 au stade 5 juillet, avait été remportée par le MCA face au CRB (2-2, 4-3 aux tirs au but).

Voici combien de pas quotidiens pourraient aider à ralentir la maladie d'Alzheimer



Faire plus de 5 000 pas par jour pourrait aider à préserver la santé cérébrale des personnes âgées présentant un risque accru de maladie d'Alzheimer, selon une nouvelle étude.

Environ 57 millions de personnes dans le monde sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, la forme la plus courante de démence. Elle serait due à l'accumulation anormale de protéines amyloïdes et tau dans et autour du cerveau, et des années peuvent s'écouler entre cette phase précoce et l'apparition des symptômes.

S'il n'existe pas de traitement curatif contre Alzheimer, les scientifiques cherchent des moyens d'en ralentir la progression, et faire suffisamment d'exercice semble être essentiel.

C'est ce qui a conduit l'équipe de recherche, menée par des scientifiques américains, à suivre le nombre quotidien de pas de près de 300 personnes âgées en bonne santé cognitive présentant des niveaux élevés d'amyloïde, ce qui les expose à un risque accru de développer la maladie d'Alzheimer par la suite.

Au cours des 14 années de l'étude, une activité physique plus importante a été associée à un déclin cognitif et fonctionnel plus lent. Cela semblait tenir à une accumulation plus lente des protéines tau plutôt qu'à des modifications des niveaux d'amyloïde.

La relation entre une accumulation plus lente de tau et le déclin cognitif atteignait un pic entre 5 001 et 7 500 pas par jour, selon l'étude, publiée dans la revue Nature Medicine.

Même des quantités modestes de marche, de 3 001 à 5 000 pas par jour, étaient associées à une accumulation plus lente de tau et à un déclin cognitif plus lent.

Les résultats « indiquent que les personnes qui présentent déjà dans leur cerveau des signes précoces de la maladie d'Alzheimer peuvent encore tirer bénéfice, même d'une activité physique modeste », a déclaré Tara Spire-Jones, directrice du Centre for Discovery Brain Sciences à l'Université d'Édimbourg, dans un communiqué.

« Globalement, les données dans ce domaine indiquent que rester physiquement actif est bénéfique pour le cerveau, mais ce n'est pas la garantie de prévenir ou de freiner la démence », a ajouté Spire-Jones, qui n'a pas participé à l'étude.

Les chercheurs ont indiqué qu'un nombre quotidien de pas plus bas pourrait constituer « un objectif plus accessible pour des personnes âgées sédentaires », d'autant que le nombre de pas est facile à suivre grâce aux montres connectées et à d'autres appareils portables.

Ils ont noté que des recherches supplémentaires seront nécessaires pour confirmer leurs conclusions. L'étude présente aussi des limites, par exemple le fait qu'elle n'a pas pris en compte d'autres formes d'exercice, comme la natation ou la musculation.

Cependant, ces résultats s'inscrivent dans la lignée de précédentes études ayant mis en évidence un lien entre l'activité physique et la santé cérébrale.

Faire du sport pour prendre soin de son cœur

Les femmes peuvent en faire 2 fois moins que les hommes pour les mêmes bénéfices

La sédentarité reste un facteur de risque majeur pour la santé: les Français passent en moyenne sept heures par jour assis, un chiffre qui grimpe à huit heures pour plus d'un tiers des adultes. Pour lutter contre, et les maladies cardiovasculaires qui en dérivent, l'activité physique doit être pratiquée régulièrement. Mais les femmes et les hommes ont-ils les mêmes besoins physiques ? C'est ce que se sont demandés un groupe de chercheurs.

En France, une femme meurt toutes les sept minutes d'une maladie cardiovasculaire. Pourtant, huit décès sur dix seraient évitables, selon la Fondation Agir pour le Cœur des Femmes. Parmi les facteurs de risque sur lesquels on peut agir, on retrouve notamment le tabagisme, la diabète, le surpoids, le stress ou encore la sédentarité. La pratique d'une activité physique est ainsi bénéfique pour la santé cardiaque. Dans une nouvelle étude publiée dans la revue Nature Cardiovascular Research, des chercheurs se sont d'ailleurs intéressés aux différences entre les sexes dans les associations entre l'activité physique et le risque d'incidence de maladie coronarienne. Leurs résultats révèlent que les femmes peuvent consacrer environ deux fois moins de temps à l'activité physique que les hommes pour réduire leur risque de maladie coronarienne, de 30 % en moyenne.

Face au constat alarmant de la sédentarité grandissante à travers le monde,



l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de bouger davantage. Les adultes devraient ainsi pratiquer 150 à 300 minutes d'activité modérée par semaine (soit 2h30 à 5h).

Dans leurs travaux, les chercheurs se sont intéressés recommandations

officielles, qui donnent s'adressent à la fois aux hommes et aux femmes. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur la grande base de données britannique, la UK Biobank, qui suit la santé de plus de 500.000 volontaires âgés de 37 à 73 ans. Parmi eux, 85.000 personnes ont accepté de porter un bracelet connecté pendant une semaine afin de mesurer précisément leur niveau d'activité physique, le temps passé à bouger, marcher, faire du sport, etc. Ils ont ensuite comparé les résultats entre femmes et hommes, tout en tenant compte d'autres facteurs importants comme l'âge, le poids, le tabac ou le mode de vie.

Résultat ? Les femmes tireraient davantage de bénéfices cardiovasculaires du même volume d'activité physique que les hommes. Une femme qui pratique environ quatre heures de sport hebdomadaire réduirait son risque de maladie coronarienne de 30 % en moyenne, d'après cette étude. Pour un homme, il faudrait environ neuf heures d'exercice pour atteindre la même réduction du risque, selon les résultats issus de ces travaux. Chez les patients déjà atteints d'une maladie coronarienne, les femmes actives présenteraient trois fois moins de risque de décès que celles inactives.

« 200 femmes décèdent chaque jour en France d'une maladie cardiovasculaire », Ministère de la Santé, 7 mars 2025

AVIS de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la révision des recommandations sur les ruptures de sédentarité, Anses, 28 septembre 2025

L'Inégalité de prise en charge de l'infarctus du myocarde chez les femmes en France, Académie Nationale de Médecine, 24 février 2025

Les scientifiques avancent plu-

sieurs hypothèses qui pourraient expliquer ces résultats. Ils citent notamment le taux d'œstrogènes, plus élevé chez les femmes, qui pourraient favoriser la perte de graisse corporelle pendant l'activité physique, mais aussi une différence sur le plan musculaire : les muscles des femmes contiennent plus de fibres lentes, qui utilisent mieux l'oxygène et l'énergie sur le long terme. "Ces différences peuvent contribuer à la sensibilité accrue à l'activité physique et aux bénéfices cliniques plus importants observés chez les femmes. Néanmoins, les mécanismes sous-jacents restent à élucider", peut-on lire dans l'étude.

Les chercheurs soulignent que cette étude "a mis en évidence la nécessité d'une prise en charge individualisée et spécifique au sexe dans la prévention des maladies cardiaques congénitales". Ces travaux questionnent ainsi le besoin de recommandations plus spécifiques aux femmes, d'autant que l'on sait que les femmes sont prises en charge différemment que les hommes, selon un récent rapport de l'Académie nationale de médecine. En France, l'infarctus, ou crise cardiaque, serait pris en charge avec un délai de 30 minutes par rapport à celle des hommes. Ces inégalités s'expliquent par des facteurs biologiques, mais aussi sociétaux et institutionnels, qui influencent le diagnostic, le traitement et la réadaptation.

« 200 femmes décèdent chaque jour en France d'une maladie cardiovasculaire », Ministère de la Santé, 7 mars 2025

AVIS de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la révision des recommandations sur les ruptures de sédentarité, Anses, 28 septembre 2025

L'Inégalité de prise en charge de l'infarctus du myocarde chez les femmes en France, Académie Nationale de Médecine, 24 février 2025

En Amazonie, l'eau des lacs atteint 41 °C, 200 dauphins meurent asphyxiés

Une étude parue dans la revue scientifique « Science » révèle que les lacs amazoniens atteignent désormais 41 °C, transformant ces écosystèmes en pièges mortels pour la faune et les populations locales.

L'eau a atteint 41 °C. Ce n'est pas la température de l'air, mais celle du lac Tefé, dans l'État d'Amazonas, au Brésil. À l'automne 2023, cette vaste nappe d'eau a subi une des plus graves sécheresses jamais enregistrées dans le bassin amazonien. L'événement, documenté par une équipe internationale de chercheurs menée par Ayan Fleischmann, de l'Institut Mamirauá, et Fabrice Papa, directeur de recherche à l'IRD, fait aujourd'hui l'objet d'une publication dans la revue « Science » (Extreme warming of Amazon waters in a changing climate, 6 novembre 2025). Leurs mesures révèlent une réalité alarmante : l'Amazonie connaît désormais des vagues de chaleur aquatiques capables de mettre en péril toute forme de vie.

En temps normal, les eaux profondes offrent un refuge aux poissons et aux dauphins lorsque la chaleur devient excessive. Mais en 2023, ce refuge s'est évaporé. « Lors de la sécheresse extrême de 2023, ce refuge a tout simplement disparu », explique Ayan Fleischmann. La profondeur moyenne du lac Tefé n'a pas dépassé cinquante centimètres. Sa superficie a été réduite de 379 à 95 kilomètres carrés. Sur toute sa colonne d'eau -environ deux mètres-, les chercheurs ont mesuré jusqu'à 41 °C le 18 octobre 2023, avec une amplitude thermique de 13 °C entre le jour et la nuit, un phénomène jamais observé auparavant dans un grand lac tropical.

Cette chaleur extrême n'est pas un cas isolé. Sur les dix lacs étudiés en Amazonie centrale, cinq ont enregistré des températures supérieures à 37 °C. Le lac Coari, d'une taille comparable à Tefé, a atteint 37,5 °C. Le Jauuacá a culminé à 38,1 °C. Les simulations menées par les chercheurs confirment que quatre paramètres se combinent pour produire ces situations extrêmes : faible vitesse du vent, rayonnement solaire intense, turbidité élevée de l'eau, et niveaux d'eau exceptionnellement bas. « Notre étude suggère que c'est la combinaison de ces facteurs qui peut engendrer des situations extrêmes », précise Fabrice Papa, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et co-auteur de l'étude.

200 DAUPHINS DE RIVIÈRE SONT MORTS

Les conséquences ont été immédiates. Dans le lac Tefé, plus de 200 dauphins de rivière -des



boto (*Inia geoffrensis*) et tucuxi (*Sotalia fluviatilis*) - ont été retrouvés morts entre fin septembre et octobre 2023. Les températures dépassaient largement le seuil de tolérance thermique de ces mammifères d'eau douce, provoquant une hyperthermie mortelle, phénomène jamais observé auparavant. Des milliers de poissons ont également péri, asphyxiés par le manque d'oxygène dissous dans ces eaux surchauffées.

Les populations locales, qui dépendent de ces lacs pour leur alimentation, leur eau et leurs déplacements, ont été durement frappées. Les rivières, principales voies de transport de l'Amazonie, se sont transformées en bancs de sable, isolant des villages entiers. Le manque d'eau potable, la perte des poissons et les difficultés d'accès aux médicaments ont aggravé la crise humanitaire.

Mais au-delà de cette situation critique, l'étude met en lumière une tendance de fond bien plus inquiétante. En analysant les données satellitaires collectées entre 1990 et 2023 sur 24 grands lacs amazoniens (voir le graphique ci-dessous), les scientifiques ont constaté une hausse moyenne de 0,6 °C par décen-

nie, et jusqu'à 0,8 °C dans certains plans d'eau comme Tapa-jós, Badajós, Uarini ou Amanã. C'est presque deux fois plus que la moyenne mondiale observée pour les lacs de l'hémisphère nord. Cette progression constante, couplée à la multiplication des épisodes de sécheresse et de chaleur extrême, annonce un bouleversement durable du fonctionnement des écosystèmes aquatiques tropicaux.

Les auteurs rappellent que les lacs sont des sentinelles du changement climatique : leur température régit la vie microbienne, la disponibilité de l'oxygène, et l'ensemble de la chaîne biologique. Quand l'eau atteint 40 °C, c'est tout l'équilibre qui s'effondre. Les poissons tropicaux, déjà adaptés à des marges thermiques étroites, ne peuvent survivre qu'entre 25 et 33 °C. Au-delà, leur métabolisme se dérègle, et l'hypoxie devient fatale.

À la veille de la COP 30, qui se tiendra à Belém, ces résultats constituent un signal d'alarme. Ils démontrent que les conséquences du changement climatique ne se limitent plus aux calottes polaires ou aux récifs coralliens, mais touchent désormais les eaux douces tropicales.

Un satellite mesure la plus haute vague océanique jamais observée !

Le 21 décembre 2024, le satellite d'observation franco-américain SWOT, pour Surface Water and Ocean Topography a répertorié une vague océanique de 19,7 mètres au beau milieu de l'océan Pacifique, soit la première fois qu'une vague de ce type de plus de 18,5 mètres est officiellement mesurée. Incroyable : le satellite franco-américain SWOT a mesuré une vague de 19,7 m de hauteur dans le Pacifique Nord, lors de la tempête Eddie le 21 décembre 2024. Un record pour l'observation spatiale.

Les vagues océaniques se forment grâce à l'action couplée du vent et de la dynamique marine. La force du vent transmet en effet une partie de son énergie à la surface de l'eau, et plus celui-ci est fort, plus les vagues engendrées par ce souffle d'air seront grosses, d'autant plus si elles ne sont pas bloquées ou brisées par des îles ou des côtes.

Celles-ci sont à différencier des fameuses vagues scélérates, qui résultent de mécanismes physiques complexes ou encore des vagues littorales, dont la taille est accentuée par la topographie du trait de côte. Par exemple, la plus grosse vague jamais surfée sur le littoral a atteint la taille extraordinaire de 26,21 mètres à Nazaré au Portu-

gal en 2020, un secteur connu pour ces vagues impressionnantes.

Ainsi, un véritable mur de plus de 19 mètres en plein milieu de l'océan, où seule la force du vent a pu engendrer sa formation est un phénomène vraiment spectaculaire et rare, ce qui explique pourquoi une telle hauteur n'avait jamais été mesurée jusque là pour une vague océanique. Néanmoins, cela ne veut pas dire que des vagues océaniques encore plus hautes ne peuvent pas se former.

COMMENT EXPLIQUER UNE TELLE VAGUE ?

Le 21 décembre 2024, une imposante tempête faisait rage au-dessus de la zone observée par le satellite SWOT, un phénomène qui a favorisé la formation d'une telle vague. En effet, lors de tempêtes majeures, les vagues ont une croissance exponentielle car les vents se déplacent aussi vite que les vagues.

Selon les scientifiques, cette synchronisation entre vents et vagues permet à celles-ci de croître peu à peu en hauteur et en longueur pendant plusieurs heures, concentrant une énergie phénoménale dans une zone de moins de 300km de diamètre. C'est grâce à ce phénomène qu'une vague de

De fortes vagues font trois morts à Tenerife

Trois personnes ont péri samedi dans des accidents distincts liés à la forte houle sur l'île touristique espagnole de Tenerife, ont annoncé les services d'urgence locaux. Un hélicoptère a transporté un homme qui était tombé à l'eau sur une plage de la municipalité de La Guancha (nord), mais ce dernier a été déclaré mort à l'arrivée à cause de la gravité de ses blessures, selon les secours.

Plus tôt, un homme a été retrouvé flottant près de la plage d'El Cabezo, dans le sud de l'île. Les sauveteurs, puis le personnel médical d'urgence ont tenté de le réanimer, mais son décès a été constaté sur place. Enfin, une grosse vague à Puerto de la Cruz, dans le nord de Tenerife, a emporté 10 personnes. La police et des passants ont secouru le groupe, mais une femme de nationalité néerlandaise de 79 ans était en arrêt cardiaque et n'a pu être réanimée. Les neuf autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement, et ont été hospitalisées. Les îles Canaries, archipel espagnol dont Tenerife fait partie, situé au large de la côte nord-ouest de l'Afrique, restent en état d'alerte pour risques côtiers. Les autorités ont appelé la population à éviter les et quais et bords de mer et à suivre les instructions des sauveteurs.

Isère

Un hélicoptère perd sa queue et s'écrase: cinq morts



Dans la république russe du Daghestan, un hélicoptère s'est écrasé près du village d'Achi-Su. Cinq personnes ont été tuées, dont trois hauts responsables de l'usine électromécanique Kizlyar (KEMZ), propriété de l'armée. Alors qu'un hélicoptère tentait un atterrissage d'urgence dans la république russe du Daghestan, sa queue s'est détachée. En tentant de redécoller, le pilote a perdu le contrôle. L'engin s'est finalement écrasé sur une maison abandonnée sur la plage. Sur les sept personnes à bord, toutes employées d'une entreprise de défense russe, cinq occupants n'ont pas survécu à l'accident. Les causes de l'incident font toujours l'objet d'une enquête.

près de 20 mètres à pu se former au milieu du Pacifique ce 21 décembre 2024.

Néanmoins, l'observation d'une telle vague relève quasiment du hasard. Les instruments de mesure du satellite étaient en effet bien orientés au-dessus du cœur de la tempête ce jour là, mais aucun satellite n'est aujourd'hui capable d'observer la totalité des océans en temps réel, ce qui veut dire que de nombreuses vagues de ce type passent sûrement inaperçues et ce qui explique pourquoi une telle hauteur n'avait jamais été observée jusqu'à aujourd'hui.

Les chercheurs sont quasiment persuadés que des vagues océaniques encore plus grosses se sont déjà formées, estimant la hauteur maximale à près de 23 mètres lorsque les conditions sont réunies (forte tempête particulièrement houleuse). Néanmoins, aucun satellite n'a pour le moment mesuré une vague de ce type de plus de 20 mètres.

Dans tous les cas, l'observation directe d'une telle vague permettra de mieux modéliser la houle océanique à l'avenir, notamment lors des puissantes tempêtes. Ceci permettra d'améliorer la sécurité en mer et de potentiellement limiter le nombre d'accidents graves et de naufrages, qui sont encore beaucoup trop fréquents de nos jours.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Télésopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Passion Noël
16h00 Noël au château enchanté
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h10 Harry Potter et la Coupe de feu
23h55 Harry Potter : aux origines de la magie
00h10 Ghosts : Fantômes en héritage
00h50 New York Unité Spéciale



3

08h13 Les Sentinelles
09h00 Les Sentinelles
09h42 Les Sentinelles
10h24 Les Sentinelles
11h07 Les Sentinelles
11h49 Les Sentinelles
12h32 Les Sentinelles
13h13 Les Sentinelles
13h54 Les Sentinelles : les coulisses d'une création originale
14h01 La boîte à questions
14h09 God Save the Tuche
15h41 En fanfare
17h21 Jamais sans mon psy
18h50 La boîte à questions
18h55 En aparté
19h33 Clique
20h32 En aparté
21h11 On ira
22h46 Super plan
23h28 Clique
01h04 Sarah Bernhardt, la Divine
02h40 Déambulations
03h39 The Movie Teller
05h32 Game Over



07h00 Incroyables transformations
08h05 M6 Boutique
09h40 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h25 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h05 La France a un incroyable talent, ça continue
00h00 Et si on se rencontrait ?
01h00 Et si on se rencontrait ?
02h10 Et si on se rencontrait ?

11h40 La beauté sauvage des Balkans
12h25 Les maîtres des abeilles
13h00 Le chanvre, cette fibre vertueuse
13h35 Mademoiselle de Jonquières
15h20 Meurtres à Sandhamn
16h55 Les maîtres des abeilles
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
21h00 Espagne, une guerre sans fin
21h50 Espagne, une guerre sans fin
22h45 Espagne, de la dictature à la démocratie
23h45 Frosia, une femme libre au goulag
00h05 Carmen
01h40 The Magdalene Sisters
03h35 Brésil, sur la piste des jaguars

TÉLÉVISION

15



21h10

ON IRA



Dans un petit appartement parisien où les souvenirs s'accumulent entre les murs usés par le temps, Rudy (Pierre Lottin), auxiliaire de vie au grand cœur mais au parcours chaotique, vient d'essuyer un nouveau revers. Licencié sans ménagement par le fils d'un vieil homme dont il s'occupait avec dévouement, il se retrouve une fois de plus confronté à la précarité et au sentiment d'avoir échoué. Pourtant, alors qu'il s'apprête à sombrer dans le découragement, un appel inattendu va tout changer.

Acteur: *Hélène Vincent (Marie), Pierre Lottin (Rudy), David Ayala (Bruno), Juliette Gasquet (Anna), Gabin Visona (Diego),*
Realisateur: *Enya Baroux*

3

21h10

ALEX HUGO



Un couple d'Anglais et un randonneur sont froidement abattus dans un lieu isolé dominant la petite ville de Lusagne. Compte tenu de la nationalité des victimes, Brian Davies, inspecteur chevronné de la police britannique, se retrouve dépêché sur les lieux pour assister le commandant Alex Hugo dans son enquête. Si les deux hommes parviennent difficilement à concilier leurs méthodes d'investigation, ils vont peu à peu nouer une certaine complicité.

Acteur: *Samuel Le Bihan (Alex Hugo), Mikaël Fitoussi (Pascal Renart), Fabien Baïardi (Tony Leblanc), Charlie Anson (Brian Davies), Lily Nambinisoa (Celine Audrant).*



21h24

HARRY POTTER ET LA COUPE DE FEU



Alors que les feuilles mortelles du parc de Poudlard se teintent de rouge sous l'effet des premiers frimas de l'automne, une excitation inhabituelle agite les couloirs de l'école de sorcellerie. Cette année, le légendaire Tournoi des Trois Sorciers refait son apparition, une compétition magique aussi périlleuse que prestigieuse, opposant les champions des trois plus grandes écoles européennes : Poudlard, Beauxbâtons et Durmstrang.

Acteur: *Daniel Radcliffe (Harry Potter), Rupert Grint (Ron Weasley), Emma Watson (Hermione Granger), Michael Gambon (Albus Dumbledore), Alan Rickman (Severus Rogue).*
Realisateur: *Mike Newell*



ORAN

24 | 14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h33
17h59
77%
13 km/h

Alger		20-11
Constantine		21-05
Annaba		23-09
Ouargla		28-12
Mostaganem		25-15
Béchar		27-15

Si la trêve à Ghaza échoue Les Houthis menacent de reprendre leurs attaques contre Israël



Le groupe armé houthi a averti dimanche qu'il reprendrait les attaques de missiles et de drones contre Israël si la trêve à Ghaza venait à s'effondrer, selon une lettre adressée au mouvement palestinien Hamas. La menace, diffusée par la chaîne al-Masirah contrôlée par les Houthis, intervient dans un contexte de tensions régionales accrues susceptibles de fragiliser la trêve négociée par les Etats-Unis à Ghaza, ainsi que de raviver les frictions entre l'Iran et les Etats-Unis au sujet des pourparlers nucléaires au point mort. Dans la lettre, le nouveau chef d'état-major des Houthis, Youssef al-Madani, a déclaré au Hamas: "Nous restons fermes dans notre engagement et notre promesse de vous soutenir, quels que soient les sacrifices". Il a été nommé le mois dernier pour remplacer Mohammed al-Ghamari, tué avec des dizaines de responsables houthis lors de frappes israéliennes contre un bâtiment à Sanaa en août.

Allemagne

Un gouvernement à la peine et une extrême droite en embuscade



Désaccords publics, luttes intestines, piteux sondages: la coalition du chancelier Merz fait piètre figure après six mois de pouvoir, à l'aube d'une année électorale chargée où l'extrême droite est en embuscade. «Jamais en Allemagne un gouvernement n'a fait autant de mécontents en si peu de temps», assène le directeur de l'institut de sondage Forsa, Manfred Güllner. Vainqueurs des législatives de février avec 28,5 %, les conservateurs (CDU/CSU) de Friedrich Merz sont désormais au coude-à-coude, à 25-27 %, avec l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), formation nationaliste et antimigrants, arrivée deuxième avec 20,57% et désormais premier parti d'opposition. Quant aux sociaux-démocrates (SPD), partenaires de la coalition de Merz, leur popularité tourne autour à 13-15 %, après avoir déjà enregistré leur pire score de l'après-guerre (16,5 %) aux dernières élections.

UNESCO

Adoption de quatre résolutions majeures en faveur de la Palestine

Quatre résolutions majeures en faveur de la Palestine ont été adoptées à l'unanimité lors de la 43e Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), tenue à Samarkande en Ouzbékistan, a rapporté dimanche l'agence palestinienne de presse, Wafa. Une des résolutions adopte un plan d'action urgent pour la bande de Ghaza, visant à atténuer l'impact de la situation actuelle sur l'éducation et la culture. Elle prévoit la création d'un compte dédié aux contributions volontaires, un suivi actif des mesures nécessaires et l'implication directe de l'UNESCO dans leur mise en œuvre, selon la même source. La deuxième résolution concerne El-Qods occupée, avec un plan spécifique pour la sauvegarde du patrimoine culturel de la Vieille ville. Les deux autres résolutions portent sur la protection et le soutien aux institutions éducatives et culturelles dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que sur la poursuite des programmes éducatifs de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA). Saluant ces décisions, un membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et président de la Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science, Ali Abu Zuhri, cité par Wafa, les a qualifiées de «victoire diplomatique majeure pour la Palestine et un soutien con-



cret à ses droits culturels et éducatifs». «Ces résolutions fournissent des outils juridiques et éthiques pour demander des comptes à l'occupation et protéger les droits des Palestiniens à l'éducation, à la culture et au patrimoine», a-t-il déclaré, appelant les Etats membres de l'UNESCO et les partenaires internationaux à apporter un soutien financier et technique immédiat pour la reconstruction des écoles, la reprise des activités éducatives et l'assistance psycho-sociale aux élèves et enseignants touchés par les agressions sionistes. Les résolutions insistent sur la nécessité de porter

une attention particulière aux plans de redressement des écoles à Ghaza, à l'enseignement supérieur, aux programmes pour les maternelles et les élèves en situation de handicap, ainsi qu'au renforcement des partenariats internationaux pour l'échange d'expertise. Les délégations arabes, islamiques et alliées ont, elles, exprimé leur pleine solidarité avec le peuple palestinien, saluant le consensus international obtenu et réaffirmant leur engagement à mettre fin à l'occupation et à garantir à la Palestine ses droits souverains dans les domaines éducatifs, culturels et scientifiques.

Soudan

Alerte sur la persistance de la crise humanitaire

L'adjoint du coordinateur humanitaire de l'ONU au Soudan, Antoine Jrier, a affirmé samedi que la crise humanitaire dans certaines régions du pays demeure préoccupante. L'adjoint du coordinateur humanitaire des Nations unies au Soudan, Antoine Jrier, a indiqué que la situation humanitaire dans certaines régions du pays demeure préoccupante, en raison de la poursuite des violences et de l'augmentation du nombre de victimes parmi les civils et les travailleurs humanitaires. Dans un entretien accordé à la chaîne Al-Qahira Al-Ikhbariya (Le Caire Info), le responsable onusien

a précisé que «la situation humanitaire se détériore gravement dans plusieurs Etats du Soudan en raison de la recrudescence des violences et des meurtres de civils». Il a appelé à rassembler les parties soudanaises autour d'une table de négociations globale afin de mettre un terme aux violations répétées et de soulager les souffrances des civils par une solution politique durable garantissant leur vie et leur dignité. Il a mis l'accent aussi sur la protection des travailleurs humanitaires qui est «une priorité absolue». Jrier a jugé que le laxisme envers les responsables de ces crimes met en

péril les efforts de sauvetage et bloque l'acheminement de l'aide aux populations assiégées. Il a pressé les autorités d'adopter des «mesures fermes, en particulier la poursuite judiciaire des auteurs d'attaques contre les travailleurs humanitaires», soulignant que l'impunité alimente une escalade des abus. Dans le même contexte, Jrier a déclaré que les Nations unies ont constaté une propagation généralisée d'épidémies dans plusieurs régions, ce qui a entraîné de nombreux cas de maladies parmi la population. Il a expliqué que la dégradation de la situation sanitaire est liée à l'effondrement des services médicaux et à la difficulté d'accès aux zones sinistrées. Le Soudan fait face depuis 2 mois à une nouvelle vague de choléra, notamment dans la région du Darfour. Face à cette situation, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé travaillent conjointement avec des partenaires locaux pour endiguer l'épidémie et limiter sa propagation. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Force de soutien rapide (FSR) a fait, selon l'ONU, des milliers de morts, des millions de déplacés et provoqué la pire crise humanitaire actuelle.

Guinée

09 candidats retenus à l'élection présidentielle du 28 décembre

La Cour suprême en Guinée a publié samedi une liste provisoire de neuf candidats à l'élection présidentielle du 28 décembre sur laquelle figure le président de transition, Mamadi Doumbouya. Parmi 51 dossiers enregistrés, la Cour suprême a retenu huit autres candidats, pour la plupart peu connus du grand public. Les candidats recalés ont 72 heures pour faire appel. La Cour suprême disposera de 48 heures pour trancher après réception des recours. Le scrutin présidentiel, espéré depuis des années par la population et la communauté internationale, doit acter la fin de la transition en cours depuis septembre 2021. Plus de 6,5 millions d'électeurs sont attendus aux urnes pour la présidentielle du 28 décembre 2025.